BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

70ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4087 du Mardi 14 Septembre 2021 - 70e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CORRUPTION

Le Gouvernement pourra-t-il appliquer la politique de tolérance zéro?

(P.3)

FOOTBALL/ COMPETITIONS AFRICAINES INTER-CLUBS

Début de campagne poussif pour les Congolais

(P.16)

COTE D'IVOIRE

Décès à Paris de Charles Konan Banny

(P.7)

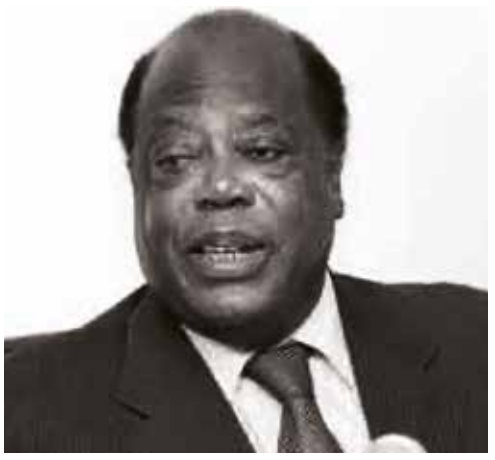

34E VOYAGE APOSTOLIQUE DU SAINT-PÈRE

Le Pape François était en visite pastorale en Hongrie et en Slovaquie

Comme d'habitude, le Pape a reçu un accueil triomphal (P.8)

EDITORIAL

Lointain mais proche

Atelier sur la gestion des ressources hydrologiques et océanographiques et formation en Hydrométrie opérationnelle pour le «Renforcement des capacités d'intervention des acteurs de l'eau de Pointe-Noire dans la Gestion participative et Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)».

Placé sous la tutelle du Directeur de Cabinet du Préfet du département de Pointe-Noire, et sur financement de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO, les acteurs de l'eau des secteurs publique et privé, de la société civile et les étudiants de Pointe-Noire se sont retrouvés dans la salle de conférence de la Chambre de Commerce, d'Industrie d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire du 24 au 28 Août 2021, pour renforcer leurs connaissances sur les questions relatives à la gestion des ressources en eau continentale et des océans.

En effet, cet atelier a été porté par l'Institut national de Recherche en Sciences Exactes et Naturelles (IRSEN), un institut sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur, dans la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Il était organisé pour permettre au Congo de profiter des compétences des programmes intergouvernementaux de l'UNESCO, notamment le Programme hydrologique Intergouvernemental (PHI) et la Commission Océanographique Intergouvernemental (COI), en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Des experts de l'UNESCO, des professeurs-enseignants de l'Université Marien Ngouabi, de l'Ecole Supérieure de Technologie du Littoral (EST-L), de La Congolaise Des Eaux (LCDE) ont successivement renforcé les capacités des décideurs et acteurs de l'eau de Pointe-Noire dans la maîtrise des outils et instruments de métrologie hydrologique et océanographique. Celle-ci étant utile dans la gestion et la valorisation durables des ressources en eau, afin d'améliorer la résilience et l'atténuation aux effets de changements climatiques sur les écosystèmes aquatiques des Bassins continental et côtier. Deux (2) volets ont été développés. Il s'agit de:

• Le volet scientifique basé sur un renforcement des capacité théoriques organisé autour des conférences et une table ronde sur, entre autres, l'évaluation de la qualité des eaux de surface, l'impact des aménagements sur la dynamique d'une bande côtière, l'évaluation du phénomène de l'intrusion marine dans les eaux du système aquifère multicouche du Bassin sédimentaire côtier de Pointe-Noire, le rôle du service hydrologique dans la gestion intégrée des ressources en eau, etc.

• Le volet technique avec une formation pratique en salle et sur le terrain sur l'hydrologie opérationnelle. Une descente sur la rivière Louémé, a été organisée, pour des apprentissages dans la mesure des débits de la rivière, et la préparation les conditions d'installation d'une station hydrométrique.

A l'issue des quatre jours de l'atelier, la cinquantaine de décideurs et des acteurs de l'eau de Pointe-Noire ont été sensibilisés sur le PHI et la COI. A cet effet, deux comités (PHI et COI local) ont été créés. Ils ont été placés sous le leadership de l'Ecole Supérieure de Technologie du Littotal. Par ailleurs les participants ont compris la nécessité de la mise en place d'un système de veille hydrologique et océanographique pour mieux maîtriser la gestion intégrée des ressources en eux. Ainsi, trente (30) recommandations ont été proposées à l'endroit du Gouvernement de la République, des Mairies de Pointe-Noire et du Kouilou, du Port Autonome de Pointe-Noire, des institutions et laboratoires de recherche de l'Enseignement Supérieur, de l'Ecole Supérieure de Technologie du Littoral «EST-Littoral», au comité PHI-Congo, de l'UNESCO, la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO et de la sécurité civile (Sapeurs-Pompiers).

Société GLOBALTONE

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de Un Million Francs CFA
Siège Social: Avenue Eau de source, Quartier NGOYO
B.P.: 41 57
République du Congo
RCCM: 09 B 948

CESSION DE PARTS SOCIALES - MODIFICATION DES STATUTS

Suivant délibération du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 15 Février 2013, reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le même jour, sous le numéro de répertoire 045/2013/OFB, régulièrement enregistré à l'Unité de l'Enregistrement du Domaine et du Timbre de Pointe-Noire Centre le Dix Neuf Novembre de la même année, sous le numéro 1012, folio 203/16; numéro 10013 folio 203/17, les associés de la Société «GLOBALTONE» ont approuvé:

- Suivant résolution N° 1, Cession de parts sociales: Monsieur Augustin ZODJI entend céder à Monsieur Dominique ANAGONOU ZODJI et Madame MI ZHOU, respectivement trois (3) et trois et demi (3,5) par lui détenues dans le capital de la Société, soit un total de Six virgule Cinq (6,5) parts;

- Suivant résolution N02, Modification des statuts de la société;

- Suivant résolution N03, Nomination d'un Co-gérant: l'assemblée des associés décide de nommer Monsieur Dominique ANAGONOU ZODJI en qualité de Co-gérant, conformément à l'article 14 des statuts.

Monsieur Dominique ANAGONOU ZODJI, ici présent, accepte la fonction et déclare ne pas être frappé d'incompatibilité pour exercer ladite fonction de Co-gérant.

Conséquemment à toutes ces résolutions adoptées à l'unanimité par les associés de la société GLOBALTONE, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention modificative a été apportée dans le Registre des sociétés tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le RCCM: CG/PNR/09 B 948 le 13 Janvier 2014.

Fait à Pointe-Noire,
ce 10 Septembre 2021

Pour Avis

La Direction

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco, Ecole Conventionnée Evangélique, a le réel plaisir de vous informer que la rentrée en CAP et BP est fixée au 04 Octobre 2021 et au cycle supérieur en novembre 2021.

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à samedi de 8h à 19h

- **Nos filières de formation sont : BTS & Licence**
  Pro : – Génie Logistique et Transport - Management des Ressources Humaines - Comptabilité et Gestion des Organisations - Marketing et Action Commerciale - Assistant de Direction - Banque et Finance - Réseau et Télécommunication – HSE – Tourisme – Hôtellerie – Restauration – Santé Publique.

- ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes :** Pâtisserie - Secrétariat Bureautique – Hôtellerie - Cuisine : ***Diplôme préparé : CAP - Durée de la formation : 6 mois***

  Maintenance Informatique et Réseau – Secrétariat Bureautique – Vendeuse en Pharmacie : ***Diplôme préparé : BP - Durée de la formation : 9 mois***

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

SOCIETE HOME TOOLS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de: 1.000.000 F. CFA
Siège social: 58, Rue Itoumbi, Moungali, Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PORTANT DISSOLUTION DE LA SOCIETE HOME TOOLS

L'an deux mil vingt et un, le huit septembre.

Après lecture faite du rapport sur la situation active et passive de ladite société, l'associé unique confirme l'impossibilité pour ladite société de poursuivre des activités dans un contexte et un environnement économique de plus en plus difficiles, suite aux déficits chroniques nés de la résiliation des contrats et des difficultés financières que traverse la société;

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution: Dissolution de la société

L'associé unique prononce la dissolution anticipée de ladite société, à compter de ce jour.

Par conséquence, l'article n°5 des statuts, relatif à la durée de la société, est modifié comme suit:

- Article 5: Durée
La durée de la société, qui était initialement fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, est réduite à quatre (04) années.

Deuxième Résolution: Transmission
L'associé unique prononce la dissolution anticipée, avec transmission universelle du patrimoine à l'associé unique, conformément à l'article 201 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales.

Troisième Résolution: Pouvoirs
L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal constatant les délibérations, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé le présent procès-verbal qui a été dûment signé.

L'Associé unique

Le Notaire

CORRUPTION

Le Gouvernement pourra-t-il appliquer la politique de tolérance zéro?

La lutte contre la corruption est-elle devenue au Congo un vain slogan? C'est la question que bon nombre de Congolais se posent au regard du constat sur le terrain. Combattre ce fléau a toujours été si difficile que d'aucuns pensent qu'il faut une révolution des mentalités pour réussir.

Anatole Collinet Makosso

En dépit des efforts multiformes engagés, le Congo n'est pas exempt de corruption, de concussion, de fraude et d'autres actes tout autant répréhensibles que néfastes à l'accomplissement du bonheur collectif.

Le Président de la République, parlant de rupture, avait invité en 2016, à la dénonciation et à la cessation avec les antivaleurs qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement.

Il est revenu sur ce discours en 2018: *«Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus fretins, ni gros poissons. Tout passera dans la nasse du droit et de la justice. Seule prévaudra la loi...».*

De son côté, le président de l'Assemblée nationale reconnaissait en 2018 que la corruption avait gagné en ampleur au Congo, avec des effets pervers et néfastes sur les finances publiques.

Le pays était même au cours de cette année au bas de l'échelle en ce qui concerne l'indice de perception de la corruption de Transparency International, qui classait le Congo parmi les pays les plus corrompus du monde (159e sur 177 pays).

Il avait annoncé que son Institution allait décider d'entrer en guerre contre les délinquants économiques. Rien n'a été fait.

Dans la présentation du Programme d'action du Gouvernement faite devant les parlementaires en juin dernier, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, faisait savoir que la volonté et le courage seuls suffisent à engager les réformes dont la lutte contre la corruption.

Il emboitait le pas au le Président de la République, qui disait dans son discours d'investiture, le 16 avril 2021: *«Ce courage, nous l'aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité de lutte contre la corruption, l'Inspection générale des finances et le Contrôle général de l'Etat. Nous l'aurons pour appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro».*

Anatole Collinet Makosso pense que son Gouvernement aura ce courage grâce à la confiance que le Président de la République a placée en lui; *«bien aussi grâce au soutien que nous espérons de vous, honorables députés. J'aurai besoin de l'adhésion de tous, y compris de nos amis de l'opposition, tant parlementaire que celle qui s'exprime en dehors des institutions qui rythment notre vie démocratique»*, déclarait-il.

Le Premier ministre a rappelé que le Président de la République veut d'un Etat protecteur qui restaure son autorité et qui réforme son administration. Parlant de cette administration, il y a bien des maux qui lui sont reprochés. Rien n'est obtenu sans débourser de l'argent. Tout est argent et corruption. *«S'il existe un défaut récurrent au sein de notre administration et auquel j'entends mettre un terme, c'est bien celui-ci: on légifère, mais les décrets d'application tardent le plus souvent à venir; et quand ils existent, c'est la volonté de les mettre en œuvre qui est la plupart du temps aux abonnés absents. En résumé: ce ne sont pas les outils qui manquent, c'est le courage de s'en servir»*, reconnaissait-il.

Le nerf de la corruption

Le commun des mortels se demande comment le Président de la République entend y mettre un terme. Après s'être habitués à un grand train de vie, grâce à la manne pétrolière, les Congolais vivent maintenant le temps des vaches maigres. La diversification économique peine à se mettre en place et la corruption prend de l'ampleur.

Si le Parlement exerçait pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale que lui confère la Constitution, le pays aurait palier tant soi peu à ce fléau qui détruit l'administration congolaise et les structures para-étatiques.

Les enquêtes parlementaires sont rarement menées, tout comme l'interpellation et les questions d'actualité, même sur les sujets brûlants. Les questions orales avec débats au Gouvernement se résument en des simples séances au cours desquelles les parlementaires n'assument pas, avec détermination, sans subjectivisme et sans complaisance leur rôle de contrôleurs de l'action gouvernemental.

A vrai dire tout le mal du pays, vient de l'impunité, a-t-on l'habitude de dire. Les coupables des détournements courent les rues. Si certains sont arrêtés, ils finissent par être libérés le lendemain ou quelques semaines après, sans jugement pour certains.

Lorsqu'on veut appliquer la rigueur, vous vous attirez des foudres de tout bord et des ennemis. *«C'est vous qui allez changer ce pays?»*, a-t-on coutume d'entendre.

Dans les transports, lors des pénuries, les pompistes font de la surenchère. Si le Gouvernement connaît quelques difficultés financières pour obtenir certains documents et pièces administratives, il y a des Congolais, malheureusement, qui prennent le malin plaisir à torpiller leurs compatriotes. Obtenir un passeport aujourd'hui est devenu un véritable casse-tête chinois. Les Congolais de la diaspora et les nouveaux bacheliers en paient les frais.

Faute de carton, nombreux sont encore bloqués à Brazzaville. Ils sont obligés de débourser jusqu'à 200.000 ou 250.000 F.Cfa, auprès de ceux qui détiennent encore des cartons vides, pour obtenir un passeport de toute urgence (deux jours), en dehors des 56.000 F.Cfa des frais normaux qu'ils ont payés à la caisse.

La pièce d'identité qui était à 2500 F.Cfa est passée à 5000 F.Cfa, sans compter les sous-commission pour l'obtenir rapidement. On constate actuellement une rupture dans la livraison de ces pièces. Aucune explication n'est donnée par le Gouvernement, tout comme sur les perturbations récurrentes d'eau et d'électricité.

Dans l'enseignement, y compris supérieur, tout n'est plus qu'argent. Les fascicules sont vendus, les passages, les notes, les unités de valeurs et les diplômes, voire les diplômes d'Etat, sont monnayés. Comment s'étonner du niveau des apprenants même après avoir obtenu des Master II ou du niveau de scolarisation très bas.

Le secteur de la santé n'est pas épargné, sans citer les régies financières, en passant par la justice.

Malgré le renforcement des moyens dont sont dotés la Haute autorité de lutte contre la corruption, l'Inspection générale des finances et le Contrôle général de l'Etat, le Gouvernement peine à appliquer à l'encontre des détourneurs de fonds ou des accusés d'enrichissement illicite et de favoritisme, une politique de tolérance zéro. A quand l'élaboration d'une politique nationale véritable de lutte contre cette corruption qui gangrène le pays à vue d'œil?

KAUD

Editorial

Lointain mais proche

Les Etats-Unis viennent de célébrer les 20 ans écoulés depuis les attaques des Tours jumelles à New York. L'événement était américain, il était mondial aussi. Congolais! Parce que dans les presque 3000 victimes directes des attentats de 2001, figuraient aussi des Africains dont les noms sont désormais incisés dans le mémorial qui se dresse à la place des deux gratte-ciels écroulés. En outre, cette stupéfiante attaque a marqué un bouleversement des modes de vie qu'on aurait tort de minimiser.

Aussi bien dans la manière de voyager, les mesures de sécurité, l'approche d'une forme de militance religieuse, le monde et l'Afrique ont été entraînés à faire autrement. Les attentats du 11 septembre 2001 furent spectaculaires, planétaires: du jamais vu en direct à la télévision. Il n'est donc pas superflu qu'on y revienne, de quelque coin du monde qu'on se réclame. S'incliner devant l'effroyable nombre des victimes, réfléchir aux causes et aux conséquences: c'est une invite mondiale à laquelle l'Afrique ne peut se soustraire.

C'est pourquoi nous aurions tort de passer, en haussant les épaules, à côté de toutes les situations qui, dans le Continent ou la sous-région, peuvent fabriquer (ou fabriquent déjà) des 11 septembre en miniature. La date est symbolique, mais tous les événements qui conduisent à un éclatement déchirant des modes de vie et des coexistences ancestrales doivent nous interpeller. Chez notre voisine, la République démocratique du Congo, on a pu voir la première attaque d'une église catholique à Butembo.

Conduite par des AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération) supposées, elle donne à penser que haines sourdes travaillent nos communautés et qu'elles peuvent s'exprimer en éruptions violentes incompréhensibles. Le Mozambique n'est pas loin non plus; l'occupation d'une bonne partie du territoire de ce pays frère par des mouvements islamistes interroge aussi. Tout semble fait pour que la religion soit amenée au cœur des dissensions ou en devienne la cause. Et il ne passe pas de jour au Mali et au Burkina Faso qu'on ne compte les victimes du djihadisme. La secte musulmane de Boko Haram égratigne de temps en temps la cohésion territoriale du Cameroun, pourtant agité par des dissensions d'un tout autre genre.

Le Cameroun, c'est à côté. Autant dire chez nous. Nous préoccuper de ce qui s'y passe, c'est aussi donner du sens à la communauté formée sur le papier et qui doit se matérialiser dans les faits en Afrique Centrale. Sur des bases religieuses, on peut déchirer un tissu social, mais on peut aussi le coudre. C'est même cela le message premier; car aucune religion n'a jamais prescrit dans son Livre d'inspiration de tuer. Aucune ne recommande de supprimer des vies.

Les 11 septembre commencent toujours par des petits renoncements, des petites violations chez les autres, avant de faire irruption chez soi. Au nom d'une forme dévoyée de la religion, un certain pasteur Ntumi s'est illustré chez nous, brûlant et rasant sa propre région au nom d'un idéal resté inconnu. Voulait-il faire tabula rasa au nom de son Dieu? La question restera posée. Mais elle est surtout une interpellation de ce que nous voulons faire ensemble. En période électorale ou en temps de paix.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ASSEMBLEE NATIONALE

Justin Koumba sera inhumé à Banda

Décédé à Brazzaville le 26 août dernier, Justin Koumba, ancien président de l'Assemblée nationale, a reçu les hommages officiels de la République ce 14 septembre, au Palais des Congrès, en présence du Chef de l'Etat. Les différentes commissions mises en place le 17 août dernier pour préparer et organiser ses obsèques sont à pied d'œuvre; elles auront lieu à Banda, département du Niari, le 16 septembre prochain. En mémoire du disparu, un livre d'or est ouvert dans la salle des banquets, ainsi qu'une exposition photos. Les Présidents des deux chambres du Parlement l'ont signé et visité le 13 septembre.

Pierre Ngolo signant le livre d'or, en présence d'Isidore Mvouba

Le défunt a exaucé son vœu, celui de mourir au Congo. Justin Koumba était rentré au pays, contre toute attente, il y a de cela deux mois. Il avait rendu l'âme à son domicile à Brazzaville.

La salle de banquets, exceptionnellement aménagée pour le deuil, a reçu les différentes autorités administratives et politiques, venues témoigner leur affection et manifester leur compassion. C'est le cas du Président du Sénat, Pierre Ngolo, accompagné de celui de

(Suite en page 5)

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél.: 281.10.81 - 281.11.54; B.P.: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 281.10.94

Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 10 septembre 2021 pour la réalisation, en lots indépendants, des travaux de l'immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo à Brazzaville

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de rénover, sur ressources propres, l'immeuble de sa Direction Nationale pour le Congo à Brazzaville. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est décomposé en lots indépendants comme suit:

-lot 1 «climatisation»;
-lot 2 «électricité»;
-lot 3 «étanchéité».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement N°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°002/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 10 septembre 2021
Service Gestion Administrative des Marchés, 5ème étage, porte 514. : Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél.: (242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot.

Une visite obligatoire du site se tiendra le 24 septembre 2021 à 12 heures précises.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 14 octobre 2021, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°002/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 10 septembre 2021
Service Gestion Administrative des Marchés, 6ème étage, porte 601. : Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo Tél.: (242) 05 547 80 24.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 14 octobre 2021, à 13 heures, à la Direction Nationale de la BEAC, à Brazzaville.

Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, les séances d'ouverture ne seront pas publiques, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2021

Le (la) Président (e)
de la Commission Ad Hoc

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°90/2021/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titresonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arrondissements	Départements	Requérants
01	4185 DU 25/05/2021	Plle : 09	Bloc : /	Section : H	Superficie : 405m²	CENTRE VILLE	N°2	NIARI	JOSEPHATE MAVOUNGOU Chandride Mesange
02	3950 DU 20/07/2020	Plle : 01	Bloc : 100	Section : K	Superficie : 400m²	MOUPEPE GAïA	N°2	NIARI	KINGA Jean Parfait
03	4062 DU 30/12/2020	Plle : 414bis	Bloc : 51	Section : B	Superficie : 357.50m²	Soukou –Lengolo (N'kayi)	N°2	BOUENZA	DIASSIVI Andristin Boaz
04	4183 DU 21/05/2021	Plle : 05	Bloc : 47	Section : G	Superficie : 400m²	CAPABLE	N°1	NIARI	MVOUMBI Christophe Didier
05	3754 DU 23/07/2019	Plle : 15	Bloc : /	Section : Q	Superficie : 682.72m²	MANGANDZI	N°1	NIARI	POATY Michel
06	3899 DU 09/03/2020	Plle : 03	Bloc : 09	Section : I	Superficie : 580.98m²	BACONGO	N°1	NIARI	MBOUMBOU Bernadette
07	3675 DU 21/03/2019	Plle : 10	Bloc : 137	Section : K	Superficie : 464.70m²	GAIA	N°2	NIARI	OKOMBI Julienne
08	4043 DU 12/11/2020	Plle : 13	Bloc : 5bis	Section : E	Superficie : 400m²	RUE MOUSSANDA	N°2	BOUENZA	KIMBAKALA Dieudonné
09	3782 DU 18/09/2019	Plle : 01	Bloc : 6	Section : M4	Superficie : 400m²	LISSANGA (MBOUNDA)	N°2	NIARI	SOLO BONDO Prisca Lesllie D.
10	4151 DU 08/04/2021	Plles : 6 et 7	Bloc : 46	Section : G	Superficie : 1000.00m²	LOUKANA 2	VILLE DE SIBITI	LEKOUMOU	MAHOUNGOU Gaël Honal
11	3561 DU 08/08/2018	Plle : 01 à 10	Bloc : 01	Section: D	Superficie : 5.000m²	LOUDIMA CARREFOUR	Commu. Urbaine de Loudima	BOUENZA	Sté. Nationale des Pétroles du Congo et Distribution (SNPC)
12	3560 DU 08/08/2018	Plles : 1 à 10	Bloc : 10	Section : E	Superficie : 5.000m²	LOUDIMA CARREFOUR	Commu. Urbaine de Loudima	BOUENZA	Sté. Nationale des Pétroles du Congo et Distribution (SNPC)
13	4056 DU 08/12/2020	Plle : 3bis	Bloc : 97	Section : H	Superficie : 56.91m²	GARE DE NKAYI	Circonsc. Foncière de NKAYI	BOUENZA	GOMEZ BOUANGA Ida Léocadie Blanche
14	4152 DU 09/04/2021	Plle : 17 bis	Bloc : 01	Section : J	Superficie : 240m²	Rue Michel MOUTSATI	N°1	NIARI	COUSSOUD MAVOUNGOU BAMBI Reine Précieuse
15	4104 DU 10/02/2021	Plle : 03	Bloc : 19	Section : P	Superficie : 400m²	LISSANGA-MBOUNDA	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	BOUNDA Virginie Hélène
16	4100 DU 10/02/2021	Plle : 7	Bloc : 63	Section : F	Superficie : 443.75m²	111, Roi MAKOKO	Circoncr. Foncière : n°2 NKAYI	BOUENZA	MOUYOKI MAMPASSI
17	4154 DU 12/04/2021	Plles : 03 et 18	Bloc : 53	Section : P2	Superficie : 800m²	BOUALA-BANTOU	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	MANGUILA Yvette Chimène
18	4068 DU 06/01/2021	Plle : 07	Bloc : 57	Section : M4	Superficie : 400m²	MBOUNDA	Circonscription foncière n°2	NIARI	PAMA KOUMBA Djoberi
19	4011 DU 24/09/2020	Plle : 02	Bloc : 123	Section : M	Superficie : 540.95m²	LISSANGA	N°2	NIARI	SHERI MONICA Amelia-Tabitha
20	4061 DU 29/12/2020	Plle : 9	Bloc : A8	Section: E	Superficie : 479.90m²	MOUHENGUE- MOUSSANDA	VILLE DE SIBITI	LEKOUMOU	NGOUBILI Joachim
21	4059 DU 09/12/2020	Plles : 02 ;03 ;04;et 05	Bloc : /	Section : B1	Superficie : 1600m²	Village MOUKONDO	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	TSIKA NGAMBOU Dave
22	4140 DU 29/03/2021	Plles : 1 et 10	Bloc : 42bis	Section: AB 2e T	Superficie : 800m²	Quatre points cardinaux	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	PANOU Karl Moucaly
23	4064 DU 30/12/2020	Plle : 4	Bloc : 126	Section : O	Superficie : 500m²	MOUKEMBO (N'kayi)	Circonscription foncière n°2	BOUENZA	KOMBO Gabriel
24	4063 DU 30/12/2020	Plle : 2	Bloc : 126	Section : O	Superficie : 500m²	MOUKEMBO (N'kayi)	Circonscription foncière n°2	BOUENZA	HYEMBI IWANGOU Ulrich Aymard
25	4168 DU 10/05/2021	Plle : 03	Bloc : 01	Section : B2	Superficie : 400m²	Village MOUKONDO	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	BOU-MAVOUNGOU KISSI Fine Princilia
26	4198 du 17/06/2021	Plle : 1	Bloc : /	Section : /	Superficie : 683.40m²	Quartier 31 Juillet 1968	Circons. foncière de Mouyondzi	BOUENZA	MBOUNGOU Paul Fleury
27	4206 DU 05/07/2021	Plle : 01	Bloc : 9	Section : K	Superficie : 400m²	YOKA NGASSI	NKAYI	BOUENZA	MAVOUNGOU LEMBE Marie Thérèse
28	4207 DU 05/07/2021	Plle : 4	Bloc : 2	Section : E (exe :2)	Superficie : 375.00m²	23, rue BOKO bis	Circonscription foncière n°2	BOUENZA	MAVOUNGOU LEMBE Marie Thérèse
29	4209 DU 09/07/2021	Plle : 1bis	Bloc : 9	Section : D	Superficie : 250.00m²	EGLISE LOUZOLO	Circonscrip. Fonc. de Loudima	BOUENZA	OKOKO NZA née NGASSAI Edwige Rachel
30	4194 DU 04/06/2021	Plle : 01	Bloc : 2	Section : J (Exe H)	Superficie : 464.15m²	HOPITAL GENERAL	Circonscrip. Fonc. de Madingou	BOUENZA	LOCKO SOUNDA Espérance Roversy
31	4160 DU 22/04/2021	Plle : 37	Bloc : J03	Section : B (ex P)	Superficie : 394.85m²	NDOULOU NGOUALA	Circoncr. Foncière : n°2 NKAYI	BOUENZA	TSAHOU DZIENGUE Bienvenue Eléonore
32	4046 DU 02/12/2020	Plles : 6	Bloc : 44 (ex60)	Section : F (exe3)	Superficie : 450.00m²	132, rue Madingou	Circoncr. Foncière : n°2 NKAYI	BOUENZA	ADOUMTA BOUETY Mélanie
33	3976 DU 20/08/2020	Plle : 07	Bloc : 09	Section : I	Superficie : 368.75m²	BACONGO	N°1	NIARI	KIMBOUALA Christ Gildas
34	4189 DU 26/05/2021	Plle : Zone rurale	Bloc : /	Section : /	Superficie : 40.000m²	Village MABOKO Campus	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	DAMBA Allaire Salvambret
35	1894 DU 12/07/2013	Plle : 08	Bloc : 118	Section : K	Superficie : 400m²	GAIA	N°2	NIARI	MBIA Florent
36	3934 DU 11/06/2020	Plles : 1 à 24	Bloc : 92	Section : P2	Superficie : 15.000m²	KITSITSIDI (La ferme)	Circonscrip. Fonc. de Louvakou	NIARI	NZENGUE Prosper Kevin
37	4128 DU 18/03/2021	Plle : 07	Bloc : 111	Section : L3	Superficie : 400m²	MBOUNDA	N°2	NIARI	IBRAHIM BOCOUM
38	4193 DU 02/06/2021	Plles : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 10000.00m²	MATSENDE	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	Famille BERLISE et Steve MATONDO
39	4208 DU 09/07/2021	Plle : 1	Bloc : 9	Section : D	Superficie : 250m²	EGLISE LOUZOLO	Circonscrip. Fonc. de Loudima	BOUENZA	AGNOSSI née YENGO Albertine
40	4262 DU 22/07/2021	Plle : 1	Bloc : /	Section : H	Superficie : 812.50m²	Lycée interdépartemental	Circonscrip. Fonc. de Madingou	BOUENZA	BAMBA TATY Polycarpe
41	4205 DU 01/07/2021	Plle : 9	Bloc : J7	Section : B (ex P)	Superficie : 664.50m²	ROND-POINT RN1	Circoncr. Foncière : n°2 NKAYI	BOUENZA	MABONDZO Alphonsine
42	4200 DU 29/06/2021	Plle : 5	Bloc : 48	Section : /	Superficie : 500m²	Territoire fonc. de Kimpandzou	Commu. urbaine de Bouansa.	BOUENZA	KIMENE Brice
43	3285 DU 26/06/2017	Plle : 13	Bloc : 06	Section : I	Superficie : 374.32m²	BACONGO	N°1	NIARI	DIBAGISSI Cyr Dumand
44	3214 DU 13/02/2017	Plle : 09	Bloc : 23	Section : R	Superficie : 750.00m²	MANGANDZI (vers le CHU)	N°2	NIARI	DJIBO BOCARI
45	1360 DU 19/06/2012	Plle : /	Bloc : /	Section : L	Superficie : 7ha50a00ca	MBOUNDA	N°2	NIARI	HONG TAO
46	4084 DU 21/01/2021	Plle : 17	Bloc : 42	Section : A	Superficie : 600m²	Quartier BAKOUGNI	N°1	NIARI	NGOMA Hervais
47	3800 DU 21/10/2019	Plle : 01	Bloc : 55	Section : L3	Superficie : 400m²	Lissanga (MBOUNDA)	N°2	NIARI	NGOKOUBA Jean Vincent
48	4174 DU 12/05/2021	Plle : ZONE RURALE	Bloc : /	Section : /	Superficie : 10ha00a00ca	MATSENDE	Circonscrip. Fonc. de Louvakou	NIARI	EBOUANGA Guy Dominique
49	4012 DU 25/09/2020	Plle : 16	Bloc : /	Section : H	Superficie : 474.88m²	CENTRE VILLE	N°2	NIARI	NDELENGO née DINGA Hélène
50	4013 DU 25/09/2020	Plles : 15	Bloc : /	Section : H	Superficie : 404.18m²	CENTRE VILLE	N°2	NIARI	ETOUA Claver David
51	4047 DU 02/12/2020	Plle : 2	Bloc : 7 (ex44)	Section : E (ex5)	Superficie : 405.33m²	Av. des trois Martyrs	N°2 NKAYI	NIARI	NDANGUI Bob G,MBEMBA Bermela S.H ;NGANGA B.
52	4222 DU 14/07/2021	Plle : 01bis	Bloc : 24	Section : L	Superficie : 300m²	TSILA	N°02	NIARI	IBRAHIM BOCOUM
53	3673 DU 19/03/2019	Plle : 03	Bloc : 03	Section : L3	Superficie : 400m²	Mbounda (Flle. Ngot-Zoungou)	N°2	NIARI	BOSSOUBA Kaïne Fatou

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière). Pour Insertion Légale

Christophe Sylvain LOUHOU DAMBA
Inspecteur des Impôts

Dolisie, le 25 Août 2021

PREMIERE CIRCONSCRIPTION DE OUENZE

Juste Désiré Mondelé lance la campagne des rencontres citoyennes

Le député de la première circonscription électorale de Ouénzé, Juste Désiré Mondelé, a procédé le vendredi 10 septembre dernier au lancement de la campagne d'une série de rencontres citoyennes, dénommée: «Ouenzé to solola » qu'il organisera au niveau des quartiers 51, 54 et 59. C'était dans la salle de mariage de la mairie de Ouénzé, en présence des chefs de quartiers, de zones et de blocs.

Juste Désiré Mondelé

Le député a présenté son bilan législatif à mi-parcours. Il a rappelé que ces rencontres consistent à échanger entre le député qu'il est et la population de sa circonscription autour des promesses de campagne et aussi des sujets préoccupants de l'heure, afin de prendre *«conscience ensemble du déjà accompli, d'envisager l'avenir ensemble et de trouver les solutions idoines aux phénomènes actuels qui minent notre société»*.

Dans son projet intitulé: *«La renaissance de Ouénzé»*, présenté à ses électeurs lors de la campagne électorale de 2017, il avait promis de concentrer ses efforts dans une démarche communautaire autour de cinq axes, à savoir: l'assainissement, la santé, l'éducation, la formation et l'emploi. *«C'est précisément dans cette logique de promesses de campagne que j'ai pu réaliser à mon actif un total de plus de trente-quatre activités officielles et vulgarisées, en quatre années, depuis la date de mon élection»*, a-t-il indiqué.

Parmi ses réalisations, il a, entre autres, cité: la réhabilitation complète d'un bâtiment de l'école pilote CEG Pierre Ntsiété, détruit par l'une des dernières pluies du mois d'avril 2019; la formation des jeunes en informatique et bureautique, etc.

Après le rappel de son parcours et de ses réalisations en qualité de député, il y a eu un échange interactif. Certains chefs de quartiers ont salué l'initiative du député, d'autres par contre lui ont reproché de ne les jamais associer aux activités qu'il organise dans leurs quartiers respectifs.

Une préoccupation a été largement exprimée par plusieurs intervenants, à savoir: Qu'en est-il du dossier du 4 mars? À ce sujet, le député a laissé entendre que le Gouvernement s'y attèle pour que chacun puisse trouver satisfaction, mais *«le dossier n'est pas classé, il n'y a pas à désespérer»*, a-t-il rassuré.

A l'issue de cette rencontre, le député a dit sa satisfaction*: «Je pense qu'il n'y a pas eu de mal entendu, il n'y a pas eu des non-dits, il y a beaucoup d'attentes. C'est un bel exercice j'en sors satisfait. Le bilan n'est pas exhaustif, je pense qu'on va continuer».*

Le député a sensibilisé ses mandants sur la vaccination contre le coronavirus: *«C'est le meilleur moyen de se protéger aujourd'hui. Je pense qu'il ne faut pas trop écouter ceux qui sont sur les réseaux sociaux qui racontent des expériences qu'ils ont eux-mêmes parfois inventées»,* a-t-il dit.

Pascal-Azad DOKO

FONCTION PUBLIQUE

Les cadres édifiés sur les fiches d'analyse, de synthèse et de notes de présentation

Un atelier de formation sur l'élaboration des fiches d'analyse, de synthèse et des notes de présentation, organisé par le ministère de la Fonction publique, du travail et de sécurité sociale, avec l'appui du groupe de la Banque mondiale, s'est déroulé du 31 aout au 3 septembre 2021 à Brazzaville. A l'endroit des cadres et agents de ce département ministériel. C'était sous la direction du directeur de cabinet du ministre d'Etat, Christian Aboke Ndza. En présence du coordonnateur du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP).

Christian Aboke Ndza (Ph. d'arch.)

Pendant quatre jours, cet atelier conduit par Jean-Marie Alphonse Itoua, en sa qualité de consultant, a permis aux participants d'être édifiés sur l'objet, le principe et la structure de certains documents administratifs; les techniques d'élaboration des dits documents.

Pour Christian Aboke Ndza, l'atelier de formation qui vient de se tenir se justifie en ce qu'il *«permettra aux cadres de notre ministère d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires en matière d'élaboration des fiches de présentation : ceci dans le but de mieux rédiger les documents de communication interne et de mettre à la disposition des hautes autorités, les informations nécessaires à l'évaluation rationnelle de toutes les alternatives afin de mieux orienter les processus de prise de décision et favoriser ainsi la gestion optimale de l'action publique».*

Enfin, il a remercié le groupe de la Banque mondiale pour son appui à l'orientation de cet atelier et le projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) pour son implication dans la réussite de celui-ci. Il a également salué l'engagement du consultant chargé de conduire cet atelier pour son engagement dans le processus d'apprentissage dont les résultats sont vivement attendus par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa. Les participants, satisfaits de nouvelles connaissances acquises, ont souhaité que ce genre d'initiative soit renouvelé.

Pascal-Azad DOKO

(Suite de la page 3)

l'Assemblée nationale. Une façon de dire que la disparition de Justin Koumba ne concerne pas seulement l'Assemblée nationale, mais plutôt le Parlement tout entier qui est endeuillé. *«Vous savez que j'étais avec le président Justin Koumba depuis février 1998, au Conseil national de transition (CNT), jusqu'à ce jour. On a entretenu pendant tout ce temps une relation de fraternité. On avait dépassé le cadre de la collaboration professionnelle. C'était un aîné pour qui j'avais de la considération. Sa mort m'a terriblement bouleversée. Il est difficile que j'aie l'expression qui convienne pour traduire le sentiment qui est le mien. J'avais de la considération pour lui, il m'a marqué par sa sincérité, son calme et sa capacité à faire la synthèse des débats et à décider. Il savait imposer l'autorité que lui conferait le statut qui était le sien. Aujourd'hui qu'il n'est plus, je dois vous dire et de façon sincère que je suis terriblement bouleversé. La peine est grande»*, a déclaré Pierre Ngolo.

Dans le livre d'or, le président du Sénat a écrit: *«Il y a des douleurs difficiles à consoler. Bouleversé par votre soudaine disparition, il m'est pénible de trouver les mots justes. Devant ce douloureux coup du sort, je suis à la fois triste et décontenancé. Comment exprimer par de simples mots la grande émotion et l'infinie tristesse qu'au fond de mon cœur je ressens? Vous nous avez quitté certes, mais la mort ne saurait effacer le souvenir du grand homme que vous étiez et vous restez dans les cœurs de tous ceux qui vous ont côtoyé: une grande source d'inspiration, l'exemple de la maturité, de la sérénité, l'incarnation de l'autorité. Par votre capacité à trancher, vous étiez le président respecté disposant d'une force et d'une vivacité d'esprit peu communes. Votre héritage demeure et continuera à travers des générations. M'inclinant devant votre illustre mémoire, je présente, au nom du Sénat et au mien propre, les condoléances les plus émues à la famille éplorée, à l'Assemblée nationale et au Pati congolais du travail. Puisse votre âme reposer en paix, que la terre de nos ancêtres vous soit légère».*

Très ému par la disparition de celui à qui il a succédé en 2017, Isidore Mvouba, exprimant ses sentiments peu après l'annonce du décès, disait: *«Nous venons de perdre un grand député, rompu à la tâche. Il a été président de l'Assemblée nationale pendant plusieurs deux mandatures, président du Conseil national de transition (CNT), parlement provisoire, un cadre pétri de polyvalence. Partout où il est passé, il a brillé par sa compétence et son savoir-faire. Il était le représentant de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs, ministre pendant la transition. Nous venons de perdre un grand cadre qui pouvait encore apporter beaucoup à notre pays. Il était le premier ministre du Royaume de Loango, un homme très actif et d'une grande intelligence, bardé de diplômes. L'Assemblée nationale est fortement endeuillée».*

Les présidents des deux chambres visitant l'exposition photos

A signaler que Justin Koumba n'a jamais été membre d'un parti politique, avant la création en 2001, de son propre parti dénommé: Alliance pour le Congo (APC), et a soutenu Sassou-Nguesso. Le 26 mai 2007, l'APC a annoncé sa fusion avec le Parti congolais du travail (PCT).

D'autres personnalités ont également signé le livre d'or, notamment Anatole Collinet Makosso, Premier ministre; Pierre Moussa, secrétaire général du PCT et la représentante de l'UNESCO au Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Une scène de violences policières à Brazzaville

Une vidéo postée sur les réseaux sociaux le week-end dernier montre une folle scène de violences policières sur un présumé délinquant interpellé pour avoir agressé, semble-t-il, une femme à l'aide d'une arme blanche. Menotté, le jeune homme est passé à tabac par les policiers qui, après l'avoir soulevé, le projettent au sol deux fois au moins comme un sac, puis le fouettent au ceinturon. Le tout agrémenté de menaces de toutes sortes. La vidéo est simplement insoutenable et suscite l'indignation de l'opinion. Les policiers ignoraient que tout était filmé.

De nouvelles inondations dans le district d'Epéna

De très fortes pluies secouent le département de la Likouala, dans l'extrême nord du pays. Comme depuis trois ans, l'Oubangui et ses affluents sont en crue. Conséquence : il y a des inondations. Beaucoup d'habitations du district d'Epéna, notamment, sont sous les eaux. Les plantations ne sont pas épargnées. Les paysans ne savent plus où mettre les pieds. Ils vivent des heures d'angoisse à cause de l'irrésistible poussée des eaux. Ce phénomène déstabilise le département. Une situation difficile à vivre. Décrétera-t-on encore un état d'urgence humanitaire comme l'année dernière ? Un coup d'épée dans l'eau, l'argent apporté par les ONGs et autres partenaires ?

Le ras-le-bol des sinistrés du 4 mars 2012

Les rescapés de l'explosion, le 4 mars 2012 à Brazzaville, d'un dépôt d'armements des FAC (Forces armées congolaises) qui demeurent sans abri, ont ras-le-bol de la question sur la reconstruction de leurs habitations détruites par les explosions en question. Ils en ont marre des promesses du Gouvernement, parce que jamais réalisées, et ont chargé le 9 septembre dernier le député de la troisième circonscription de Ouenzé de la gestion de cette situation lors de sa descente parlementaire. *«Vous venez ici en voiture, vous mangez bien et dormez dans de bonnes conditions. Nous, par contre, vivons un calvaire depuis presque dix ans aujourd'hui. Ce que vous savez, c'est venir nous distraire à chaque fois sans vous soucier de nous»,* ont-ils déploré, selon le journal en ligne ''Congomediatime''. Le député les a rassurés qu'une ligne budgétaire a été inscrite dans la loi de finances 2021 rectificative. Une promesse vaine encore ? L'avenir le dira.

Claudine Munari tape fort sur le pouvoir !

La présidente du MUST (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail), Claudine Munari, est passée à l'offensive en ne ménageant pas dans une déclaration, une fois de plus, ses critiques à l'égard du pouvoir. *«La vérité est que le régime n'est ni fréquentable, ni recommandable. Pour cause, c'est un régime expert dans le faux, il truque les élections, trafique les comptes publics, organise des fausses adjudications des marchés publics. Il organise des faux procès, garde des innocents en prison, et empêche la justice internationale et nationale d'appréhender ceux qui devaient l'être»*, déclare-t-elle. Pour ce qui est du Gouvernement Makosso, cent jours après sa nomination, selon lui *«en réalité, les Congolais ne peuvent rien attendre de ce gouvernement. Parce que ce n'est qu'un orchestre dont les musiciens ont changé de places. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'organisation criminelle est toujours en activité, comme un volcan dormant, se dissimulant derrière des visages nouveaux servant de masque aux pratiques anciennes. Qui s'assemblent se ressemblent»*

Droits : la grogne des ex-travailleurs de l'OAC

Les ex-travailleurs de l'OAC (Observatoire anti-corruption) sont mécontents et grognent. Ils sont à la maison sans le sou depuis l'installation de la HAC (Haute autorité de lutte contre la corruption) qui a fusionné avec leur structure. Selon eux, des résolutions attestent qu'ils doivent être transférés de droit dans la nouvelle structure, mais les responsables de la HAC leur exigent une note ministérielle notifiant leur transfert à la nouvelle structure. Ils accusent le gouvernement d'ignorer leur situation socio-professionnelle. Ils cumulent 16 mois d'arriérés de salaires et une année de chômage forcé sans aucun acte administratif.

Non vacciné s'abstenir!

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique passe à l'acte. Dans un communiqué, il fait comprendre qu'il faudra désormais être vacciné pour s'inscrire à l'université. Le certificat de vaccination doit être joint au dossier, aussi bien pour les candidats aux différents concours d'entrée à l'université que pour ceux désireux de s'inscrire à l'Université Marien Ngouabi et à l'université Denis Sassou-Nguesso. Des sites de sensibilisation et de vaccination à la COVID-19 devraient être installés à la résidence universitaire de Kintélé et au gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé depuis le 11 septembre.

FOIRE ALIMENTAIRE

Offrir aux consommateurs des produits de qualité

Le Projet d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-BII) avec ses partenaires techniques et financiers ont organisé du 9 au 11 septembre 2021 à l'espace de la devanture du Lycée Savorgnan De Brazza, la 5e édition de la foire alimentaire. Placée sous le thème: *«Produisons et consommons local, agroécologique et de qualité»,* cinquante exposants déclinant la richesse et la diversité de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire ont fait découvrir aux visiteurs certaines spécialités: jus de fruit, des épices, des pâtes, une gamme très large aussi de chips, de produits maraîchers ainsi que d'autres produits.

Christian Niémé Moussanda coupant le ruban symbolique

La foire alimentaire a eu pour objectifs d'offrir aux consommateurs des produits de qualité, sans augmenter leur prix ni diminuer sur la rétribution des producteurs et transformateurs. Il a aussi visé d'assurer l'accès des produits agroécologiques issus du travail acharné des producteurs et transformateurs brazzavillois.

C'est Christian Niémé Moussanda, attaché à l'agriculture du ministre de l'Agriculture qui a ouvert la foire, en présence de Dieudonné Badawe, coordonnateur de l'ONG Essor, responsable du projet PAMTAC-BII et d'autres partenaires.

Une exposition des produits transformés

Pour Dieudonné Badawe, l'ONG Essor et ses partenaires travaillent depuis plus de cinq ans en appuyant les producteurs et les transformateurs à travers différents projets dont le PAMTAC-BII. Ils travaillent aussi pour l'amélioration des revenus des maraîchers et transformateurs du département de Brazzaville à travers le développement des filières agricoles et agro-alimentaires durables, et le renforcement des sociétés civiles congolaises. *«Le travail fait par Essor et ses partenaires n'est que partie remise pour relever les défis, il serait intéressant que tous les acteurs du monde agricole et du développement travaillent en synergie pour que l'agriculture soit non seulement un véritable levier du développement économique congolais, mais aussi un secteur attractif et pourvoyeur d'emplois»*, a-t-il souligné.

«L'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD) promeuvent la structuration des filières agricoles dans une optique de chaîne de valeur afin de développer l'économie agricole. En appuyant la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, nos actions renforcent l'ensemble des filières, améliorent la sécurité alimentaire au Congo et permettent ainsi aux producteurs d'améliorer leurs revenus», a relevé Karl Rawert, chef de la coopération de l'Union européenne

Christian Niémé Moussanda pour sa part a souligné que la foire alimentaire revêt une importance particulière, car elle témoigne le dynamisme des producteurs et des transformateurs agro-alimentaires, mais aussi du Gouvernement qui les accompagne pour créer et innover davantage. *«La foire entre dans la vison congolaise. Elle est l'occasion de rassembler non seulement les producteurs et consommateurs agricoles, mais également de créer un lien entre ceux-ci et les consommateurs. Cette foire est l'occasion également de promouvoir les produits alimentaires agricoles locaux, agroécologiques de qualité et va permettre de partager les expériences entre les producteurs, consommateurs-consommateurs qui vont établir des partenariats gagnant-gagnants»*, a-t-il déclaré.

La 5e édition de la foire alimentaire a été ponctuée de conférences-débats sur l'agroécologie, la certification et la labélisation; des expositions-ventes des produits maraîchers et transformés ainsi que de documentaires suivis d'échanges et des jeux.

A signaler que le PAMTAC-BII est financé par l'Union européenne et l'AFD. Six cents maraîchers et cent transformateurs agroalimentaires bénéficient de ce projet.

A. N'K-K.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

COOPÉRATION CONGO-ITALIE

Evaluer et suivre les différents accords bilatéraux signés

Le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso a eu une séance de travail lundi 6 septembre 2021 en Italie, avec Mme Marina Sereni, vice-ministre italienne en charge des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Les deux personnalités ont échangé sur la possibilité de mettre en place un mécanisme qui permettra d'évaluer et de suivre les différents accords signés par l'Italie et le Congo de 1968 à nos jours.

Denis Christel Sassou-Nguesso et Mme Marina Sereni

Pendant la rencontre, Denis Christel Sassou Nguesso et Mme Marina Sereni ont également abordé le sujet du forum économique qui se tiendra du 9 au 10 octobre prochain en Italie et qui connaîtra la participation du ministre congolais de la Coopération internationale, suite à l'invitation qui lui avait été transmise le 8 juillet dernier à Brazzaville par Stefano de Leo, ambassadeur d'Italie au Congo.

«Nous venons d'avoir une séance de travail au cours de laquelle nous avons fixé la coopération telle qu'elle existe entre le Congo et l'Italie puisque le premier accord de coopération économique et technique a été signé le 28 septembre 1968, ratifié par la République du Congo en 1970 et révisé en 1989. A la faveur de cet accord, il est apparu qu'il y avait un certain nombre de memorandum d'entente de protocoles qui avaient été signés, mais nous avons fait le constat que ces accords n'étaitent pas suivi et nous avons décidé de réflechir de manière conjointe à la mise en place d'un mécanisme qui pourrait faire en sorte qu'il y ait une évaluation et un suivis de tous ces différents accords. L'Italie, à l'instar de nombreux pays européens, n'utilise plus le mécanisme des commissions mixtes mais privéligie beaucoup plus les forums économiques, les rencontres en B to B ou les rencontres économiques», a déclaré Denis Christel Sassou-Nguesso.

Le ministre congolais a aussi présenté à son hôte la vision du President de la République sur la diversification économique puisque l'Italie est une puissance économique mondiale, avec un savoir faire qui n'est plus à démontrer en matière agricole et en matière de transformation agroalimentaire. *«Nous avons présenté cette vision de diversification économique avec l'agriculture comme pilier ainsi que le tourisme et le développement industriel et la partie italienne a indiqué qu'elle était ouverte à accompagner le Congo, à renforcer la coopération et à faire en sorte que cette coopération soit plus efficiente et plus efficace»*.

Mme Marina Sereni a indiqué qu'il y avait certaines entreprises italiennes qui avaient quelques difficultés en matière de recrouvement de créances. Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso l'a rassurée à ce sujet en rappelant que *«le Congo était en situation économique difficile doublée par la pandémie de COVID-19 qui n'avait pas facilité le règlement de ces créances. Le Gouvernement était entrain d'y travailler et allait très prochainement trouver une solution à ces difficultés»*, a-t-il rassuré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

DURQUAP

Un centre d'appel pour une gestion de proximité des plaintes

***«Connaître le centre d'appel, ses enjeux et le bien-fondé de son existence»*; c'est sur ce thème que l'unité de gestion du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DURQuap) a organisé une journée portes ouvertes dédiée au centre d'appels de ce projet, situé en son siège à Brazzaville. C'était le 10 septembre dernier. Ce centre d'appels a été mis en place dans l'objectif de rapprocher, davantage les communautés des entités gestionnaires de leurs doléances, pour la gestion de leurs plaintes et autres griefs inhérents à l'exécution dudit projet.**

Une vue du centre d'appels

La relation communauté-DURQuap, au travers du centre d'appels, renforce la dimension participative du projet ainsi que la proximité entre les plaignants et la Commission de gestion des plaintes.

Dan Horphet Ibiassi, coordonnateur du centre d'appels, a précisé que l'exécution du DURQuap, projet cofinancé par la Banque mondiale et le Congo, a requis l'expérimentation d'un mécanisme de gestion des plaintes en rapport avec la vie effective et globale du projet. D'où l'opérationnalisation de ce centre à l'effet d'un enregistrement rapide et d'un traitement efficient des doléances en provenance des personnes, potentiellement affectées par la mise en œuvre du projet.

Ce centre d'appels est un élément complémentaire utile au fonctionnement du DURQuap. *«Nous recevons plusieurs types de plaintes: les plaintes liées à l'exécution des voiries et les plaintes qui sont mises en œuvre par les plans d'action de réinstallation»*, a-t-il indiqué.

Dan Horphet Ibiassi

A l'instar d'autres institutions liées à la résolution des problèmes, le centre d'appel est doté d'un numéro d'appel gratuit le 15 23.

Sur base contractuelle avec une société exerçant dans le secteur de la téléphonie, une ligne a été ouverte pour permettre au centre de recevoir et d'émettre les appels toutes les fois que possible.

Les délais entre le temps de réception d'un appel et les retours qui doivent être apportés aux plaignants est au maximum de 14 jours. *«Nous sommes actuellement à 1332 appels répartis comme suit: nous avons les appels des citoyens qui souhaitent connaître le projet et ceux liés aux plaintes. Pour les plaintes, nous avons 633 plaintes identifiées dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Globalement, nous avons reçu 1517 plaintes, résolues à hauteur de 1407, soit un pourcentage de 93%, et actuellement nous avons 110 retardataires que nous attendons»*, a fait savoir le coordonnateur du centre d'appels.

Ce centre requiert la mobilisation de six animateurs et de deux superviseurs et reçoit des doléances entre 8h et 17h, du lundi au vendredi et les samedis de 8h à 13h.

La gestion des plaintes au travers du centre d'appels est une expérience utile que pourront exploiter d'autres projets, a souligné Dan H. Ibiassi.

Issa BILAL-ECKY
(Stagiaire)

Qui me répondra?

Le Gouvernement Makosso est en place depuis 100 jours. Qu'en pensez-vous?

Arsène MASSAMBA (Djiri-Brazzaville)

GUINEE

La junte esquisse les bases de la transition

Les militaires qui se sont mutinés ces jours-ci en Guinée pour chasser Alpha Condé du pouvoir affinent jour après jour leur stratégie, afin de parvenir à la concrétisation de leur idéal et restaurer les institutions dissoutes. Progressivement, les putschistes regroupés autour du Comité national de redressement et du développement (CNRD) mettent à exécution les premières annoncent faites lors de leur prise du pouvoir par les armes, dimanche 7 septembre dernier à Conakry.

Lieutenant-colonel Mamady Doumbouya

Après avoir déboulonné le professeur Alpha Condé du fauteuil qu'il occupait depuis 11 ans, le groupe de soldats putschistes dirigé par le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya étoffe sa dynamique pour s'installer en maître de la Guinée. Vendredi 10 septembre, le CNRD a reçu dans la capitale guinéenne la délégation des médiateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conduite par l'ancien président nigérian Gudlock Jonathan.

Parmi ses premières grandes décisions, il y a eu la libération d'une dizaine de prisonniers au lendemain du coup de force. Puis, une semaine après, la nomination du général de brigade Mahawa Sylla à la tête du gouvernorat de Conakry. Elle est la première et unique femme à avoir accédé à ce grade dans son pays, le 8 mars 2020, et la première femme à ce poste stratégique. La nouvelle promue remplace le général Mathurin Bangoura, qui a été limogé vendredi 10 septembre 2021 par le nouvel homme fort de Guinée, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, après les gouverneurs et préfets de l'intérieur du pays.

Dans le cadre des concertations nationales qu'il avait annoncées aussitôt après son coup d'Etat, Mamady Doumbouya débute ce mardi les rencontres avec les différentes couches vives du pays. Les premières forces vives qui ouvrent le bal de ces concertations au Palais du peuple sont les leaders des partis politiques, les chefs des différentes confessions religieuses, les présidents des organisations de la société civile, les représentations des missions diplomatiques, les représentants des Guinéens de l'étranger.

Pour la journée du jeudi 16 septembre, ce sera au tour des patrons des différentes sociétés minières implantées en Guinée, des présidents des différentes organisations patronales. Tandis que la journée du vendredi 17 sera consacrée aux directeurs des banques primaires de microfinances, ainsi qu'aux représentants des différentes centrales syndicales.

A l'issue de ces rencontres, les Guinéens et les partenaires extérieurs espèrent qu'un Premier ministre sera connu, ce qui fait partie des principales attentes pour remettre le pays sur les rails. Demeure aussi épineux, le sort réservé à l'ex-dirigeant Alpha Condé dont la libération est réclamée.

C'est dans la foulée du sommet extraordinaire tenu par visioconférence le 8 septembre dernier, sur ce coup d'Etat que la CEDEAO a décidé de dépêcher une mission à Conakry, à l'effet de prendre langue avec les responsables de la junte. Une mission d'évaluation qui intervient après la ferme condamnation de la prise du pouvoir par les armes et au lendemain de la sanction de suspension prononcée contre le pays. Selon certains, si cette mission ne manque pas d'intérêt, elle vise aussi à se donner bonne conscience pour ne pas être accusée d'inaction face à un sujet qui l'interpelle au plus haut point. Car, dans la mémoire collective, l'on imagine le peu d'effets que produiront ces sanctions qui ont une force aussi peu coercitive que dissuasive pour d'éventuels apprentis-putschistes sur le continent. D'autres estiment que la CEDEAO a beaucoup perdu de son aura et surtout de sa crédibilité aux yeux de certains fils d'Afrique. Et que la démocratie est véritablement en danger dans la sous-région ouest-africaine.

En outre, ces sanctions a minima contre les putschistes guinéens semblent cacher mal l'impuissance de l'organisation sous-régionale face à la succession des coups d'Etat intervenus dans son espace géographique ces derniers temps. Elle qui avait déjà péché par manque de fermeté face aux tombeurs de Ibrahim Boubacar Keïta au Mali, une année plus tôt. Mais, contrairement aux condamnations quelquefois fantaisistes de la communauté internationale ou même de l'Union africaine, tout le monde souhaiterait plutôt voir le pays de Sékou Touré, indépendant depuis 1958, se ressaisir et se repositionner très rapidement, dans les différents compartiments de sa souveraineté. Si le coup d'Etat a été salué, il reste que la junte porte en elle les germes d'un système à déplorer car ça ne sert à rien de tout le temps ramener à zéro les compteurs de la loi fondamentale et des institutions du pays.

Aristide Ghislain NGOUMA

ETHIOPIE

Le conflit au Tigré se prolonge hors du territoire

Le 4 novembre prochain fera jour pour jour un an que le Gouvernement et l'armée fédérale, appuyés par des milices, des groupes paramilitaires et des Forces spéciales régionales, affrontent la rébellion tigréenne conduite par l'ancien Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), le parti qui a dirigé l'Ethiopie de 1991 à 2018. Et la semaine dernière, ce conflit dit du Tigré est entré dans son onzième mois.

Les Tigréens privés de leur liberté de vivre

Dans les premières semaines de la guerre, l'armée fédérale était parvenue à contrôler l'essentiel de la province. Mais son retrait soudain, en juin, officiellement pour des raisons tactiques et humanitaires, a changé la donne sur le terrain. Les Tigréens ont repris le contrôle de leur capitale et d'une grande partie de la province, et se sont engagés dans une offensive hors de leur territoire.

En se référant sur une carte de l'Ethiopie, le constat qui se dégage est que, la ligne de front actuelle déborde des frontières du Tigré. Dans la région Afar, à l'Est où la rébellion tigréenne s'est enfoncée en juillet de plusieurs dizaines de kilomètres, en direction de la route stratégique par où l'Ethiopie s'approvisionne en pétrole depuis Djibouti, avant d'être finalement repoussée en août.

Aujourd'hui l'essentiel des combats se déroule dans l'Amhara, au Sud du Tigré, dans plusieurs vallées. Les Tigréens ont pris d'importants points stratégiques ou symboliques, comme le site religieux de Lalibela, le 5 août dernier. Mais les belligérants s'affrontent surtout durement le long de deux routes, l'une qui mène vers le sud à la ville de Kombolcha, l'autre vers l'Ouest vers le lac Tana, où les Tigréens ont perdu ces dernières semaines les localités les plus avancées qu'ils contrôlaient.

Le front de l'Ouest, vers le Soudan, demeure encore calme. Les milices et les Forces régionales amharas tiennent ce quart du Tigré, et notamment la ville de Humera. Cependant, ce front pourrait se rouvrir prochainement, car plusieurs sources font état d'un retour au combat de l'armée érythréenne. Le Tigré est désormais touché par la famine. L'organisation continentale a récemment nommé Olusegun Obasanjo comme son nouveau représentant pour la Corne de l'Afrique. L'ancien président nigérian est chargé du dossier tigréen. L'Union africaine demande aux rebelles du TPLF et au Gouvernement d'Alhy Ahmed de mettre fin aux hostilités pour gérer la crise humanitaire.

Pour le Commissaire de l'Union africaine aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, la première tâche d'Olusegun Obasanjo sera de faire taire les armes dans le nord de l'Ethiopie et de rassembler les deux parties.

Alain-Patrick MASSAMBA

COTE D'IVOIRE

Décès à Paris de Charles Konan Banny

L'ex-Premier ministre ivoirien, Charles Konan Banny est décédé à 78 ans, vendredi 10 septembre 2021 à Paris, en France, des suites du coronavirus, à l'Hôpital américain de Neuilly où il avait été évacué le 4 septembre en provenance d'Abidjan. Bien que vacciné, son état de santé avait nécessité un transfert d'urgence.

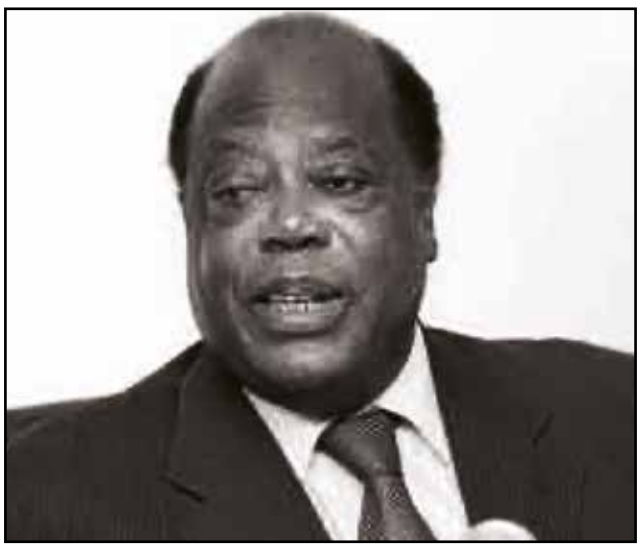

Charles Konan Banny

En décembre 2005, Charles Konan Banny, cadre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) avait été imposé comme Premier ministre à Laurent Gbagbo par la communauté internationale. En avril 2007, il quittera ce poste. Après la sanglante crise post-électorale de 2010-2011, il avait été nommé président de la Commission vérité et réconciliation (CDVR) un poste stratégique. Mais avec des résultats contrastés, et malgré des témoignages poignants de 72.000 victimes, la CDVR n'avait pas suscité les attentes souhaitées en Côte d'Ivoire.

Ayant appris la nouvelle de sa disparition, le Président Alassane Ouattara a rendu hommage à ce grand serviteur de l'Etat, *«une personnalité politique de premier plan dont la contribution à la réconciliation nationale a été importante»*. Selon des observateurs, durant sa longue carrière, Charles Konan Banny a laissé des marques de l'image d'un travailleur acharné, déterminé et profondément attaché à la culture de résultats.

Les témoignages sur l'homme sont également venus d'autres pays du continent dont les autorités ont dans l'ensemble regretté le décès de ce technocrate chevronné des questions monétaires, financières et bancaires.

Issu de l'ethnie baoulé, Charles Konan Banny est né le 11 novembre 1942 à Divo, au Sud de la Côte d'Ivoire. Fils de planteur, il était diplômé de la prestigieuse Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) de Paris. Après avoir travaillé dans la gestion d'Etat de la filière cacao en Côte d'Ivoire, premier exportateur mondial, il intègre en 1976 la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à son siège de Dakar, au Sénégal où il gravit tous les échelons.

De 1990 à 1993, il devient Gouverneur par intérim de cette institution. Le 1er janvier 1994, il est confirmé dans ses fonctions, trois semaines avant la dévaluation du Franc CFA. Il y restera jusqu'à son arrivée en 2005 à la primature ivoirienne.

A.P MASSAMBA

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville. Pour tout renseignement, téléphoner au: +242 06 666 36 31 / 06 665 30 61

34e VOYAGE APOSTOLIQUE DU SAINT-PERE

Le Pape François a effectué une visite pastorale en Hongrie et en Slovaquie

Après y avoir passé un peu plus de sept heures, le Saint-Père a quitté Budapest, en Hongrie, pour entamer la deuxième étape de son voyage apostolique. L'atterrissage du vol reliant la capitale hongroise à Bratislava a eu lieu en milieu d'après-midi du dimanche 12 septembre 2021. Quelques rendez-vous ont attendu le Pape pour achever cette journée dense

Le Pape François lors de la rencontre oecuménique à la nonciature apostolique de Bratislava

Le Pape François a quitté la Hongrie où il se rendait pour la première fois de son pontificat. A 14h 00 heure locale, après la messe Statio Orbis qui a conclu le 52e Congrès eucharistique international en présence de plus de cent mille fidèles, le Souverain pontife a rejoint l'aéroport international de Budapest pour la cérémonie d'adieu. Il a été accueilli par le vice-premier ministre, Zsolt Semjén, avant de monter à bord de l'airbus A320. L'appareil a ensuite parcouru les 209 kilomètres séparant Budapest et Bratislava, capitale de la Slovaquie, deuxième étape du 34e voyage apostolique du Pape François. Le décollage a eu lieu à 14h 57, pour une durée de vol d'environ 40 minutes.

A son arrivée à l'aéroport de Bratislava, le Saint-Père a été accueilli par le nonce apostolique, Mgr Giacomo Guido Ottonello, et l'ambassadeur de la République slovaque près le Saint-Siège, Marek Lisánsky. Puis s'est déroulée la cérémonie officielle de bienvenue, en présence de la présidente de la République, Zuzana Čaputová. Deux enfants en tenue traditionnelle ont offert au Pape du pain, du sel et des fleurs. Une foule joyeuse d'habitants et fidèles était également présente pour acclamer le Successeur de Pierre et lui manifester son affection. Le Pape François et la présidente se sont ensuite rendus au salon VIP de l'aéroport pour une brève rencontre. Puis le Pape François est parti en voiture pour la nonciature apostolique, où s'est tenu à 16h 30 son premier rendez-vous sur le sol slovaque, la rencontre avec le Conseil œcuménique des Eglises. Une heure plus tard, comme il est de coutume lors de chacun de ses voyages apostoliques, le Souverain pontife a salué les membres de la Compagnie de Jésus présents dans le pays, un dernier rendez-vous qui a conclu cette longue journée. Le séjour du Pape François en Slovaquie s'achèvera mercredi 15 septembre prochain. C'est la seconde fois qu'un Successeur de Pierre se rend dans ce pays d'Europe de l'Est. Saint Jean-Paul II avait déjà rendu visite à trois reprises au peuple slovaque, en 1990, en 1995 et en 2003.

A Bratislava, le Pape a appelé l'Europe à retrouver ses racines chrétiennes

Première étape du voyage apostolique en Slovaquie, une rencontre œcuménique avec les représentants des Églises du pays s'est tenue à la nonciature apostolique de Bratislava, la capitale, dimanche 12 septembre 2021. Dans son discours, le Pape François a interpellé les chrétiens du Vieux continent, les invitant à renouer avec *«l'ardeur de l'annonce et la prophétie du témoignage»*.

Le Pape François s'est déclaré ravi que sa première rencontre en terre slovaque ait lieu en compagnie du Conseil œcuménique des Églises du pays; selon lui *«signe que la foi chrétienne est germe d'unité et levain de fraternité»*. Les Églises chrétiennes étaient représentées, entre autres, par le métropolite orthodoxe slovaque Rastislav, et Mgr Ivan El'ko, évêque général de l'Église évangélique dans le pays et président du Conseil œcuménique slovaque, composé de onze Églises membres.

Le Pape a d'emblée fait allusion aux années de persécution athéiste, alors que la liberté religieuse était interdite ou mise à dure épreuve durant le communisme. *«Maintenant vous avez en commun une partie du parcours sur lequel vous expérimentez combien il est beau, mais en même temps difficile, de vivre la foi comme des personnes libres. En effet, il existe la tentation de redevenir esclaves, certes, non pas d'un régime, mais d'un esclavage encore pire, l'esclavage intérieur»*, a affirmé le Saint-Père, citant l'illustre poète russe Fiodor Dostoïevski dans son célèbre récit, la Légende du Grand Inquisiteur.

«Jésus est revenu sur la Terre et est emprisonné. L'inquisiteur prononce des paroles cinglantes: l'accusation qu'il porte est précisément celle d'avoir donné trop d'importance à la liberté des hommes. Il lui dit: «Tu veux aller au monde les mains vides, en prêchant aux hommes une liberté que leur sottise et leur ignominie naturelles les empêchent de comprendre, une liberté qui leur fait peur, car il n'y a et il n'y a jamais rien eu de plus intolérable pour l'homme!» (Les Frères Karamazov, Gallimard 1994, p. 644). Et il insiste, en ajoutant que les hommes sont disposés à échanger volontiers leur liberté avec l'esclavage le plus confortable, celui qui consiste à se soumettre à quelqu'un qui décide pour eux, pour avoir du pain et une sécurité. Au contraire, il a continué à préférer pour l'homme la liberté, alors que l'humanité réclame "du pain et rien d'autre"».

Gislain Wilfrid BOUMBA

INTERVIEW

L'abbé Mesmin-Prosper Massengo part en année sabbatique

Après avoir été, pendant 19 ans notamment, le vicaire judiciaire de Brazzaville, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, part en année sabbatique. Certes, dans l'Eglise les mouvements de personnel ecclésiastique sont dans les normes des choses, et celui-ci s'y plie bien volontiers. Mais il n'a sans doute pas été facile pour quelqu'un ayant occupé d'aussi hautes fonctions de se plier à cette règle. Ancien recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, ancien secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), curé sortant de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, actuel président du Groupe des migrants du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), docteur en droit canonique et professeur visiteur à l'Université catholique de Kinshasa, il a cumulé ces différentes charges non sans difficultés, ni critiques. Au moment de prendre un repos imposé par les normes, le service de la Rédaction de La Semaine Africaine s'est entretenu avec lui sur les différents aspects de son travail pastoral.

Père, vous prenez votre année sabbatique après 19 ans comme vicaire judiciaire dans l'archidiocèse de Brazzaville. Quel bilan pouvez-vous en dresser?

Je suis prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, depuis 1994. J'ai été nommé vicaire judiciaire de Brazzaville, le 1er septembre 2001. Et j'ai quitté officiellement ce poste en 2020, donc 19 ans, dans un contexte assez particulier et assez complexe. Le bilan est difficile à établir dans la mesure où il s'agit d'un service d'Eglise assez délicat, assez particulier. Le vicaire judiciaire, c'est le délégué de l'évêque en matière judiciaire. Dans l'Eglise, contrairement à l'Etat que nous critiquons souvent, l'évêque comme le Pape détient les trois pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire. Il a la capacité d'en déléguer deux, c'est-à-dire: le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir exécutif, il le délègue au vicaire général ou aux vicaires épiscopaux. Et le pouvoir judiciaire au vicaire judiciaire qui doit être nommé pour une période stable renouvelable au tant de fois que le besoin se fera sentir. Le bilan que vous me demandez, il n'est pas facile. Ce que je retiens, c'est que c'est un service qui a été très difficile, parce que j'ai été au cœur même de la misère morale, de la misère humaine de certains de mes confrères, que j'ai dû gérer avec sens de responsabilité, et dans la foi. Mais, autant que je l'ai fait pour les prêtres, au tant je l'aurais fait pour les religieuses, pour les laïcs. Mais je vous dis, ce service, je peux le comparer à celui du confesseur. Il y a certaines choses que je pouvais garder sous silence. Je vous prendrai le dernier cas en date, un prêtre qui viole une femme, ça se passe en 2018. C'est l'archevêque qui m'appelle. Voir ce prêtre vite rétabli, quand bien même il aurait épuré sa peine, est déstabilisant. Comme je ne suis plus vicaire judiciaire, ce sont des choses que je peux dénoncer comme prêtre. Ça donne l'impression que c'est le vicaire judiciaire qui punissait, alors que le vicaire judiciaire mène des enquêtes et livre les résultats à l'évêque qui prend la décision. La décision est accompagnée par le vicaire judiciaire, mais ce n'est pas lui qui la prend. Je faisais le travail qui m'est demandé par le droit. Et par précaution, je remettais au supérieur religieux, je faisais aussi copie à la nonciature pour envoyer à la congrégation pour la doctrine de la foi, car, c'est là que se prennent les vraies décisions concernant la discipline d'un prêtre. C'est ce que j'ai appelé misère des prêtres, la misère morale. Mais à côté de cela, j'ai eu à juger des époux qui voulaient déclarer nul leur mariage. C'est un travail que j'ai fait pendant 19 ans, et ça n'a pas été facile. Car, là aussi on est au cœur de la misère morale de l'être humain en matière d'amour. Un bilan de 19 ans, ça ne se fait pas dans une interview, c'est trop peu. Au moins, le cadre que je vous ai donné vous montre la complexité du ministère que j'ai exercé, mais en même temps des interrogations qui me laissent pantois, par rapport à certaines choses que je vois arriver et qui peuvent être des bombes à retardement. Et j'aimerais que La Semaine Africaine le dise. Il ne faudrait pas qu'on soit toujours là à faire des médecins après la mort. Nous devons les dénoncer dès maintenant.

Hier recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, vicaire judiciaire de Brazzaville, secrétaire général de l'ACERAC, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, et à compter du 15 septembre 2021, en année sabbatique, comment vivez-vous tous ces changements dans votre vie sacerdotale?

** *«Tout est mouvement, tout est changement.»* Et partout, il y a des mandats. Au Grand séminaire, il était question, dans la pratique que les mandats des recteurs sont trois fois deux. Mais dans l'histoire du Grand séminaire, nous ne sommes que deux recteurs à avoir fait exception: le père Christian Delmart qui aura fait dix ans et l'abbé Mesmin-Prosper Massengo qui a fait sept ans. A l'ACERAC, le mandat est de quatre fois deux, et je suis arrivé jusqu'à neuf ans. Certains avaient voulu que je continue. Je suis le concepteur. Avec la compréhension d'un grand homme, M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République, nous avons bâti le siège de l'ACERAC, d'une valeur de neuf milliards six cents cinquante millions de francs CFA, sur appel d'offres. Et là aussi, j'ai entendu beaucoup de bruits, que l'abbé a volé, que l'abbé a récupéré les équipements, ceci ou cela… mais ce marché-là a répondu aux exigences d'un marché étatique. Et le comité de trésorerie qui doit débloquer les fonds est présidé par le Chef de l'Etat lui-même, les fonds sont débloqués au Trésor et directement virés dans le compte de l'entreprise bénéficiaire. En quoi, l'abbé Mesmin ou autre, aurait touché à l'argent destiné à l'ACERAC? Et d'ailleurs pour l'information de ceux qui racontent n'importe quoi, l'ACERAC fut construit au même moment que le ministère de l'Intérieur qui n'est jamais terminé et l'Université Denis Sassou Nguesso, parce que le jour où on a fait la passation de marché, il y a eu le professeur Théophile Obenga, après moi venait le ministre de l'Intérieur. Nous avons eu la chance d'avoir eu une entreprise chinoise qui a beaucoup anticipé. La grandeur du Président Sassou a fait que les travaux puissent finir. A mon départ, en juillet 2017, de Yaoundé, où j'ai dû mettre fin à mon mandat à l'ACERAC, ce que nous vivons ici, nous le transportons ailleurs. Comme le disait Mgr Kombo, *«Notre Eglise est fidèle à sa nation»,* fidèle à sa nation c'est quoi, ce sont les coups bas. J'ai connu la même chose au niveau de l'Accord cadre, (entre le Congo et le Saint-Siège) avec l'arrivée du cardinal Pietro Parolin. La cheville ouvrière, la personne qui pendant dix ans était l'un des principaux rédacteurs, je n'ai pas été convié à la cérémonie officielle! Vous avez parlé de Notre-Dame du Rosaire. Je suis arrivé ici, en octobre 2017, la messe de 11h était peu fréquentée. Aujourd'hui, on en célèbre deux au même moment, à la Grotte et à l'église. Mais au bout de trois ans, je m'entends dire que je prenne du repos. On me dit que je dois aller en année sabbatique. Une année sabbatique est une année de repos. Mais, le repos, c'est une personne qui accuse de la fatigue pour avoir beaucoup travaillé qui le demande. Mais, je vais partir. Je suis l'unique prêtre congolais enseignant à l'Université catholique de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Je suis président du Groupe de travail sur les migrants du SCEAM. A ce titre, j'ai eu le bonheur de rencontrer le Pape François à plusieurs reprises. Où vais-je passer cette année sabbatique, je ne sais pas, puisque ceux mêmes qui l'ont décidée ne savent pas.**

Abbé Mesmin Prosper Masssengo

D'aucuns disent que vous avez consenti d'aller en année sabbatique seulement pour mettre fin aux commérages qui se sont déversés contre vous sur les réseaux sociaux?

Je pars d'un principe qui m'avait été rappelé un jour par Mgr Andrès Carrascosa Coso, ancien nonce apostolique au Congo, actuel nonce apostolique au Panama et l'un des consécrateurs à l'ordination épiscopale de l'actuel archevêque coadjuteur de Brazzaville. Lui m'avait dit: *«Mesmin, dans la vie quand il y a de la poussière en l'air, il faut attendre qu'elle retombe pour prendre une décision».* Je suis héritier, parmi tant d'autres, de Mgr Barthélemy Batantu qui ne paniquait jamais devant les événements. Normalement, nous avons découvert que ceux qui parlent de ces choses ont des relais au Congo, même au sein de l'Eglise. Les auteurs de ces commérages, ils sont à l'extérieur, à l'étranger et même ici au Congo. Il y a même des photos qui circulent sur WhatsApp. Moi, personnellement, je ne peux pas prendre une décision sur l'effet des réseaux sociaux.

Certains avaient pensé que vous êtes venu à Notre-Dame du Rosaire pour attendre l'épiscopat, car Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville fut nommé archevêque coadjuteur de Brazzaville alors qu'il était curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, et Mgr Barthélemy Batantu, d'heureuse mémoire, est parti d'ici curé aussi?

Je commence par ce qui me fait sourire. Le premier archevêque congolais de Brazzaville a été le premier curé congolais de Notre-Dame du Rosaire et le second qui l'a remplacé, pendant cinq ans, c'est Antoine Firmin Maloumbi, et qui n'est pas devenu évêque. C'est Mgr Barthélemy Batantu qui est resté curé de Notre-Dame du Rosaire pendant plus de 14 ans. Les curés, après, nous avons eu les abbés Emmanuel Vindou, Firmin Bitsindou Locko, Maurice Mbindi, Emmanuel Ntontas, Raymond Nzonzi, Donatien Djambou, Roch Christian Onésime Milandou, Blaise Martin Makiza. Sur ce panel de curés que je viens de vous donner qui devrait avoisiner le nombre de dix, moi y compris, deux seuls sont devenus évêques. Nous sommes plus de 800 prêtres diocésains, et au Congo, il n'y a que neuf diocèses! Pour moi, qu'on soit chef de l'Etat, ministre, jardinier ou qui que ce soit, les gens sont importants et tous sont enfants de Dieu. Tout le monde est appelé à être sauvé.

Auriez-vous un message à l'endroit des chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville, en général et en particulier à l'égard de ceux de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo dont vous avez été le berger pendant trois ans?

Message! Je n'ai pas la prétention de le faire. Mais, j'aimerais revenir sur une question. Les relations Eglise-Etat. C'est une question canonique. Pour avoir participé à la rédaction de l'Accord-cadre, c'est une question qui me touche un peu. La relation Eglise-Etat mérite d'être soignée. Personnellement, je suis bouleversé, lorsque le jour, on est dans les critiques acerbes et la nuit, on est dans la politique de la main tendue. Vous savez que le président Sassou a ses limites, certes, mais, il faut reconnaître, comme l'avait dit un ministre, un jour: *«Nous avons la chance d'avoir un président qui est catholique»* qui nous a fait beaucoup de largesses. Il a déversé des milliards pour que la basilique Sainte-Anne soit réhabilitée. J'ai été témoin des centaines de millions déversés par le chef de l'Etat pour les ordinations épiscopales des évêques d'Owando et d'Impfondo, en 2011. Et cela ne s'est pas arrêté là. Pointe-Noire et Dolisie ont bénéficié des mêmes largesses du Chef de l'Etat et des véhicules, en 2013. Là dernièrement en 2020, les évêques d'Impfondo et de Kinkala ont bénéficié encore des mêmes largesses du Chef de l'Etat. Donc soyons aussi conséquents et cohérents. La relation Eglise-Etat, nous avons des matières d'intérêt commun qui sont plus bénéfiques au peuple de Dieu. Nous avons intérêt à collaborer dans la franchise et dans la sincérité. Parlant de la construction du siège de l'ACERAC, le président de la République me disait: *«C'est un maillon de la chaine d'intégration régionale. Je tiens à ce que ce siège s'élève.»* Aux chrétiens de Brazzaville, prions pour notre Eglise. Prions pour les prêtres. A ceux de Notre-Dame, ça a été une très belle entreprise, une aventure qui s'arrête en chemin. Je pense que la grandeur d'un homme, c'est de savoir s'arrêter, mais dans la vérité. L'Eglise est l'Eglise du Christ, vieille de plus de 2.000 ans, ce n'est pas un bien privé de qui que ce soit. Il faut beaucoup de grandeurs, de hauteurs pour que cette Eglise soit gérée comme il se doit. L'Eglise a des règlementations, des procédures et des lois qui méritent d'être respectées.

Propos recueillis par
Gislain Wilfrid BOUMBA

IN MEMORIAM

11 septembre 2006 - 11 septembre 2021

Il y a quinze ans, notre mère Elisabeth TSATSA, membre de la Légion de Marie, s'endormait pour l'éternité. Elle rejoignait ainsi la maison du Père après avoir achevé son pèlerinage sur cette terre des vivants. Puissent ces instants commémoratifs nous donner l'occcasion de nous souvenir également de Victor NGOUMA, Clarisse NGOUMA et tous les autres défunts de la famille qui en dépit du temps passé nous restent bien chers.

Merci maman pour ton témoignage qui nous berce au long des jours!

Dieu est bon!

Pour les enfants,

Aristide Ghislain NGOUMA

ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général Boite Postale 126
COMITE NATIONAL

REPUBLIOUE DU CONGO

COMMUNIOUE DE PRESSE

En application du Règlement n° 04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du premier semestre 2021, et les seuils d'usure applicables pour le second semestre 2021 se présentent comme suit:

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au 2ème semestre 2021
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	16.15%	21,53%
Découverts	15.47%	20,63%
Crédits à moyens terme	14.31%	19,08%
Crédits à long terme	11.75%	15.66%
Cautions	2,99%	3,99%
Effets commerciaux		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits la consommation, autre que découvert	9.75%	12,99%
Découverts	13.54%	18,05%
Crédits à moyens terme	11.39%	15,18%
Crédits à long terme	11.06%	14,74%
Cautions	3.40%	4,53%
Effets commerciaux	40.90%	54.53%
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	7.09%	9.45%
Découverts	9.19%	12,26%
Crédits à moyens terme	10.61%	14.14%
Crédits à long terme	9.25%	12.34%
Cautions	2.56%	3,42%
Effets commerciaux	25.39%	33,85%
Autres personnes morales		
Crédits la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	7.82%	10.43%
Crédits à moyens terme	11.01%	14.68%
Crédits à long terme	6.0 1%	8.01%
Cautions	2.03%	2.70%
Effets commerciaux	-	-
Administration publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	16.64%	22.18%
Découverts	-	-
Crédits à moyens terme	8.41%	11.21%
Crédits à long terme	-	-
Cautions	2.46%	3.28%
Effets commerciaux	-	-

NB: les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du premier semestre 2021.

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 09 Août 2021

Le Ministre des Finances,
du Budget et du Portefeuille Public,
Président du Comité National Economique et Financier

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Président
CONGO

Rigobert Roger ANDELY

ALPHABÉTISATION

Lire et écrire, un droit fondamental

L'humanité célèbre depuis le 8 septembre 1967, la Journée internationale de l'alphabétisation. Cette année, elle a été commémorée sous le thème: *«L'alphabétisation pour une reprise axée sur l'humain: réduire la fracture numérique»*. Au Congo, l'évènement a coïncidé avec la 17e semaine nationale de l'alphabétisation, ouverte par Mme Régine Tchicaya Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement prescolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au centre de rescolarisation de l'OUA 17, à Madibou, le 8e arrondissement.

Les officiels à la fin de la célébration de la journée

Des chefs d'agence du système des Nations Unies au Congo ont rehaussé de leur présence la cérémonie.

Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'UNESCO, a livré le message de Mme Audrey Azouley, directrice générale de cet organisme. Elle a salué les efforts déjà enregistrés par le Congo dans l'alphabétisation de sa population et assuré ce pays du soutien de son organisme dans l'apprentissage des jeunes dans le contexte de la pandémie et au-delà. *«C'est ici le lieu de féliciter le Congo pour les mesures idoines prises pour préserver les apprenants, notamment à travers le développement d'une offre éducative à distance, en vue d'assurer une continuité pédagogique et une consolidation des acquis.»*, a-t-elle indiqué.

Pour Mme Alphonsine Laure Matongo, directrice générale de l'Alphabétisation, cette célébration est un moment de faire l'état des lieux de l'action de l'alphabétisation au Congo, ses forces et ses faiblesses et proposer une thérapie. Le Congo cité en référence en Afrique dans les années 60 ne reflète plus cette réalité aujourd'hui en raison de l'insuffisance des moyens d'intervention. *«Les animateurs et encadreurs sont peu qualifiés; les outils didactiques inexistants; les écoles ORA, dispositif de prise en charge des enfants autochtones abandonnés à leur triste sort… »*. Un tableau peu reluisant dressé par la directrice générale de l'Alphabétisation.

Face au besoin d'obtenir un système d'éducation non formelle de qualité, la direction générale de l'Alphabétisation sollicite du Gouvernement et autres partenaires un investissement à la dimension des défis. La directrice générale de l'Alphabétisation a par ailleurs annoncé les chantiers futurs. *«Cette année, la direction générale de l'Alphabétisation sera mieux articulée. Le programme d'alphabétisation des apprentis évoluant auprès des maîtres artisans, développé dans le cadre du projet PDCE sera lui aussi renforcé...»*.

Au nom du Gouvernement, Mme Régine Tchicaya Oboa a indiqué que la demande très forte de l'éducation que nous impose la pandémie de COVID-19, les mécanismes de gestion des structures d'éducation non formelle et les moyens favorisant l'accès et l'équité doivent impérativement être redéfinis pour faire de l'alphabétisation la clé de l'éducation de base, du développement social et humain. C'est toute la pertinence de l'Objectif de développement durable 4. *«Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie»*

Mme Alphonsine Laure Matongo a en outre reconnu que les programmes d'alphabétisation à distance et en présentiel ne sont pas encore en mesure de satisfaire les besoins des groupes cibles défavorisés de notre pays. De ce point de vue, notre département ne ménagera aucun effort pour apporter des solutions appropriées, a-t-elle dit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Se mettre à l'école de la rigueur

Placée sous la présidence du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, la 8e session ordinaire de la commission d'agrément des établissements techniques et professionnels, tenue les 3 et 4 septembre dernier, a accouché d'une bonne moisson. Sur un total de 163 dossiers d'établissements d'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, la 100 ont été agréés définitivement ou provisoirement.

Les participants à l'ouverture de la commission d'agrément

Au terme des travaux, les inspecteurs de l'Enseignement technique ont réactualisé la liste des établissements techniques et professionnels pour la prochaine année scolaire. Les dossiers concernent les établissements privés de l'enseignement technique. Sur 48 dossiers de demande d'agrément définitif, 42 ont été reçus contre 6 avec avis défavorable. S'agissant de l'agrément provisoire, 17 ont reçu l'accord sur 34 demandes.

Sur 13 dossiers présentés pour un agrément définitif dans la catégorie Enseignement professionnel, seuls sept établissements ont reçu un avis favorable, tandis que sur sept candidats à l'agrément provisoire, la commission n'a validé que quatre dossiers.

Quant à la Formation qualifiante, l'accord a été donné à 13 candidats pour l'agrément définitif sur 16 dossiers reçus. 17 ont reçu l'agrément provisoire sur 22 déposés.

Eu égard au spectacle désolant que présentent certaines écoles privées, le ministre Ebomé a insisté: *«La rigueur doit permettre une appréciation fondée sur les paramètres environnementaux et la qualité des enseignements dispensés. Les établissements scolaires qui squattent parfois des maisons inachevées ou abandonnées ne peuvent être des lieux de véhicule de savoir... Il est temps de systématiser le contrôle et l'inspection de tous les établissements de notre sous-secteur.»*

E.M-O

RARETÉ DU CARBURANT À BRAZZAVILLE

Les vendeurs ont souffert le calvaire pour s'approvisionner en produits

La rareté du carburant dans les stations-services à Brazzaville a influencé le secteur commercial: augmentation du prix de transport et ses effets observables dans les marchés, légère augmentation des prix des denrées et difficultés pour les maraîchers de venir ravitailler Brazzaville en produits de première nécessité.

La rareté du carburant à Brazzaville a influencé en effet l'activité des vendeuses et vendeurs qui s'approvisionnent dans les deux grands marchés de la ville, les marchés Total et lycée Thomas Sankara. Ces acteurs, qui assurent le quotidien des Brazzavillois, ont été obligés d'augmenter les prix de leurs denrées pour compenser le manque à gagner. Certains d'entre eux parcouraient des longues distances pour ne pas voir leur marge bénéficiaire être rognée.

Ils souhaitent à l'avenir que le Gouvernement mette en place un dispositif robuste pour mettre un terme définitif à ce phénomène récurrent.

Pour Mme Joséphine Itoua, vendeuse au marché lycée Thomas Sankara, *«le Gouvernement doit prendre les choses en main pour des solutions adéquates à ces pénuries de carburant devenues cyclique»*. La rareté du carburant a impacté l'activité des vendeurs et vendeuses sur le plan transport. Ils ou elles étaient obligés d'augmenter le prix de leurs marchandises ou de diminuer la quantité initiale du produit vendu en raison du préjudice subi.

Le fonctionnement des marchés à Brazzaville avec la pénurie du carburant crée souvent une situation complexe pour les commerçants et les effets y relatifs font de ce secteur d'activité un secteur instable. La pénurie du carburant porte souvent un coup dans les processus de vente.

Le Congo, quatrième pays producteur de pétrole brut en Afrique subsaharienne, connaît une pénurie persistante de carburant. Juslin Okombi, vendeur de boissons dans un dépôt s'interroge: *«Comment on en arrive là?... Ce problème récurrent empêche nos livreurs de s'acquitter normalement de leur tâche et fait que la boisson devienne de plus en plus rare dans les dépôts.»*

«Cette situation paralyse notre secteur d'activité, le commerce. Nous quittons chaque jour le marché Total pour aller nous approvisionner en produits au marché lycée, or la pénurie du carburant pousse les chauffeurs de bus à faire des demi-terrains et les chauffeurs de taxi à augmenter le prix de transport», se plaint Massamba, vendeur de manioc d'Imvouba au marché Total.

Les vendeurs et vendeuses, explique-t-il, sont obligés d'augmenter les prix de leurs produits ou de réduire la quantité initiale du produit vendu, pour essayer de compenser.

Issa BILAL-ECKY,
(Stagiaire)

SOCIETE CIVILE

La RPDH se dote des chartes de gestion

Dans la perspective de s'adapter à un contexte en perpétuelle mutation, et pour se conformer aux résolutions adoptées lors des précédentes assemblées générales, dont la plus récente a été tenue en juin 2019, la RPDH (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme) a décidé de se doter de chartes de gestion de conflits d'intérêt et de conduite anti-corruption et de réviser son manuel de procédures administratives et financières.

Les participants

C'est dans ce contexte que Christian Mounzeo, coordonnateur national, a organisé le 9 septembre l'atelier de validation de ces documents à son siège, au quartier OCH (arrondissement 1 Lumumba) à Pointe-Noire.

Au cours des travaux, trois thèmes ont été développés pour cerner l'importance des documents validés: *«La charte de gestion des conflits d'intérêts»*, développé par Me Magloire Senga, avocat au barreau de Pointe-Noire; *«La charte de conduite anti-corruption»*, par Me Mavanga Bakala, avocat, et *«Le manuel de procédures de gestion administratives et financières»*, déroulé par Dumelle Mbani, expert-comptable.

Les participants, après le travail en groupe, ont amendé et adopté les deux chartes ainsi que le manuel de procédures administratives et financières lors de la séance de restitution.

Ce travail sera présenté au prochain conseil d'administration pour validation et approbation.

A noter que l'atelier a eu lieu grâce à l'appui financier de la Campagne internationale *"Publiez ce que vous payez"*, et de la présidence du comité de pilotage Afrique, à travers le soutien au projet de *«Renforcement des capacités institutionnelles de RPDH»*.

La RPDH (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme) est une organisation non gouvernementale de promotion, protection et défense des droits humains. Elle entend contribuer à travers son action à l'instauration d'un véritable Etat de droit au Congo, grâce à son plaidoyer en faveur de l'éducation à la citoyenneté, la transparence dans la gestion des ressources naturelles, la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance.

Equateur Denis NGUIMBI

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – Brazzaville

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO, RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL, PHOTOGRAPHE- VIDÉOGRAPHE -MONTEUR POUR LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DU BUREAU DE L'OMS AU CONGO

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du rapport annuel 2020, qui a produit des résultats palpables, une large communication autour est plus que capitale. Aussi, ces résultats nécessitent-ils la production des films documentaires dans le but de valoriser les efforts fournis par l'OMS au Congo en appui au Gouvernement. Ces films seront diffusés sur les médias Nationaux, Régionaux et Internationaux comme support de communication axés sur les résultats pour renforcer la visibilité de l'OMS en général et soutenir le plaidoyer et de Mobilisation de Ressources auprès du Gouvernement, des Donateurs et des Partenaires Technique et Financiers, en particulier. De même ces films seront calibrés pour être diffusés dans les médias en ligne afin d'atteindre une audience mondiale. A cet effet, le Bureau de l'OMS procède au recrutement d'un photographe vidéo graphe monteur. La présente consultation est une prestation sollicitée auprès d'un consultant en audiovisuel.

2. Objectif de la mission

L'Objectif principal de la mission est de produire des montages photos, vidéos et conceptions

3. Objectifs Spécifiques:

- Produire des images, réaliser des interviews;
- Fournir au bureau une banque de photos, des vidéos, mais également toutes autres photos dans des formats et résolutions utilisables à diverses fins de documentation ou de production de supports de communication imprimés et visuelles;
- Fournir des films reportages de haute définition (High Définition HD) 1920x1080) au Bureau de l'OMS au Congo;
- Réaliser des supports audiovisuels;
- Editer les documents.

4. Résultats attendus/ livrables

- Une banque de photos pouvant illustrer toutes situations: la composition, le cadrage, la lumière, l'expressivité des personnages, le respect des guides de style de la photographie disponible et classer dans un dossier par thème en haute définition et en basse résolution;
- Les images et interviews sont produits;
- Les films documentaires de hautes résolutions sont disponibles;
- Les documents sont édités.

5. Profil du candidat

a. Qualification Expérience professionnelle

Essentielles: Bac+2 en photographie, communication ou autres domaines connexes.

Expérience dans le domaine de la production audiovisuelle d'au moins 5 ans.

Expérience antérieure de réalisation similaire justifiée en infographie.

Souhaitables:

Le consultant en production audiovisuelle devra être retenue dans le lot des agences ayant un LTA avec le SNU dans le cadre de la réalisation des supports audiovisuels et marquer sa disponibilité à gérer la présente mission.

b. Compétences

- Travail en équipe;
- Capacités de produire des résultats sous pression;
- Communiquer de manière crédible et efficace
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel
- Capacités de transfert des compétences
- Utilisation courante de l'outil informatique notamment les logiciels: PAO (Park Adobe), Word, Excel, Power Point

c. Composition de dossier:

CV daté et signé par le candidat avec des adresses complètes de 3 personnes de référence/lettre de motivation /copies des diplômes

d. Langue: Anglais/Français

5. Conditions de travail

La durée de la mission est de 3 mois à dater de la signature du contrat.

Type de contrat: Accord d'exécution de Service Spéciaux (SSA). Le consultant sera recruté par l'OMS et obéira aux conditions de travail des consultants sous contrat OMS. Il sera basé à Brazzaville et pourra effectuer des missions sur terrain en cas de nécessité.

6.Soumission de candidature

Tous les candidats sont invités à déposer les dossiers à l'OMS Congo avant la date limite du 29 Septembre 2021 à 12 h 00min

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents ci-dessus pourront être retenus pour la sélection.

L'OMS est un environnement non-fumeur.

L'OMS ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus, ni de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.

L'OMS se réserve le droit de ne pas donner de suite au présent avis d'appel à candidatures.

Grade de G4: le Barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé.

LANGUES: excellente maitrise du français (oral et écrit).

DATE DE PUBLICATION: 14 septembre 2021

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation, le CV et les justificatifs des diplômes doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le mercredi 29 septembre 2021 à 12h00mn.

LITTERATURE

James Gassongo, une plume au vitriol

Natif de Brazzaville, cadre financier comptable dans une société pétrolière de la place, James Gassongo a signé son entrée dans la fratrie des écrivains congolais. En commettant, en mai dernier, aux Editions Saint-Honoré, en France, «Tuez-le-nous! Le couloir de la mort». Un roman de 325 pages qui, à travers certaines scènes, dénonce le complot, la haine, la violence au sein de la société.

Livre stupéfiant, et émouvant à la fois, *«Tuez-le-nous! Le couloir de la mort»* fâche et désole par les pratiques d'un autre âge qu'il met en exergue, lesquelles, hélas, hantent encore, certains esprits.

Ce livre a pour personnage principal Ekela, un jeune qui, comme tous les autres vivant sous les tropiques dans des conditions difficiles, va connaître une ascension sociale. Malheureusement, il va finir par devenir la cible des gens mal intentionnés.

«Il est vrai que ce titre interpelle, mais ce n'est pas une incitation au crime. C'est plutôt une dénonciation à travers une fiction. Le récit se déroule dans un pays imaginé. Le titre du roman dénonce cette envie de tuer, de détruire qui anime certaines personnes. Dans la société dans laquelle nous vivons, les gens, au lieu de cultiver l'amour, malheureusement, ils sont là à aller vers la haine. Malgré la prolifération des églises, le message de l'Evangile, curieusement, on constate qu'il y a trop de haine; la haine dans les familles, la haine dans tous les milieux. Aujourd'hui, il est difficile d'accepter l'ascension sociale des autres. Dès que quelqu'un réussit dans la vie, dans une famille ou dans un milieu quelconque, il devient l'homme à abattre. Soit il est accusé de sorcier, soit il est accusé d'occultiste, et il y a plus de haine que d'encouragement. Et ce roman dénonce, à travers diverses scènes, le complot, la haine, la violence qui sont en train de prendre des proportions alarmantes dans notre société», explique l'auteur.

La couverture du livre

James Gassongo

«Enfants, nous croyions que les populations possédaient une certaine force, le bon sens, le pouvoir, le courage et la dignité. Qu'elles étaient logiques et disaient toujours le bon droit et que jamais elles ne laisseraient malmener la vérité.

Devenus adultes, il nous fallait accepter que les ténèbres aient souvent conquis le cœur de nombreux hommes de pouvoir, alors que la lumière et le bon sens n'y occupaient qu'une étroite parcelle. Notre conscience collective avait été manipulée, elle était devenue complice des puissants de ce monde. Elle se laissait séduire par les corrupteurs et laissait mourir les innocents. Mon père me demandait de lire les Saintes Ecritures et de revenir souvent sur le livre de sagesse et proverbes, parce que je devais y trouver de nombreux enseignements utiles pour échapper à la mort ou à une torture inutile. Mon oncle Kamou me disait, au sujet de la vérité, que la soi-disant ''vérité'' que l'on détenait d'une affaire n'était pas forcément la réalité. Les nombreux innocents qui gisent dans les caveaux écoutent avec stupéfaction ce qui se dit. Mais les morts n'ont ni la force, ni l'envie de s'immiscer dans les débats d'un monde rempli d'hypocrites et de criminels sages en apparence.

Le mensonge a un immense pouvoir. Il est grand dans l'art de la séduction. Il est aussi, malheureusement, à l'origine de nombreuses guerres, de nombreuses destructions de villes, de nombreux assassinats, de nombreuses divisions de cercles ou familles», lit-on, à la quatrième page de couverture du livre.

Pour la petite histoire, James Gassongo a vu le jour en 1966. Il a fait ses études au Congo. Après l'obtention du baccalauréat série B (économie), il se rend en France où il suit une formation en comptabilité. Avant de poursuivre la formation en comptabilité anglo-saxonne en Angleterre où il commence également sa carrière de cadre comptable bilingue anglais français à Londres. Il occupera les fonctions de comptable, chef comptable et manager dans plusieurs structures en Angleterre. En 2002, il décide de quitter sa fonction de comptable au Parlement anglais pour rentrer dans son pays, où, de 2004 à aujourd'hui, il évolue comme cadre financier comptable dans une société pétrolière.

Amoureux de littérature depuis son jeune âge, James Gassongo a lu, dans la bibliothèque de son oncle, les livres des auteurs comme Sony Labou Tansi, Emmanuel Dongala, Tchicaya U Tam'si, Jean-Baptiste Tati Loutard, et Henri Lopes. *«C'est cette envie de faire valser les mots, de donner la voix aux sans-voix, de raconter ce qui vient de l'esprit, de l'imaginaire et parfois de raconter ce que l'on a vécu. C'est toujours cette envie de parler, de faire parler ou de raconter»*, explique-t-il sur les raisons qui l'ont amené à l'écriture. Un domaine dans lequel on lui souhaite plein succès.

A signaler que le coup d'essai du néo-écrivain est disponible en France et sur les sites de vente de livres.

Il le sera bientôt sur le marché congolais, a promis l'auteur.

Véran Carrhol YANGA

Droit de réponse de l'AIAS à M. Audrey Kibamba Mountou

Permettez-nous de présenter, en quelques mots, l'Association internationale pour l'avancement de la science (AIAS) et son président-fondateur, le Pr Roland Moukson, avant de répondre à M. Audrey Kibamba Mountou.

Ayant pour mission principale de faire avancer la Science et de développer la technologie, l'AIAS est une organisation reconnue officiellement, enregistrée sous le numéro 0023/MID/DPN/SG/DDSP/SR en 2014 en République du Congo et dont le siège est basé à Pointe-Noire.

Créée depuis 20 ans pour contribuer à la résolution des problèmes de notre temps, cette association est composée d'un noyau heuristique ΠRΔX (Point interuniversitaire de recherches doctorales et extrêmes) ou LUC4 (Laboratoire universitaire de contrôle, correction, complément et création des théories scientifiques) et d'un cytoplasme pédagogique UMS, l'Université mondiale de la Science. Les piliers heuristiques de l'AIAS forment le code génétique des anales akashiques dans l'espace-temps à douze dimensions ΨR^12 issu d'une généralisation de l'Univers de Minkowski (x,y,z,ict) en passant de R^4 à R^6. C'est l'acte de naissance du Congo Capitale Mondiale des Mathématiques (C^2M^2) exposé le 10 juin 2019 à l'Hôtel de la Préfecture de Brazzaville et le 12 octobre 2019 dans la Chirurgie de la Mécanique Newtonienne et Einsteinienne au Congo Capitale Mondiale des Mathématiques, au ministère de la Justice.

Qui est le Pr Roland Moukson?

Diplômé en ingénierie, recherches mathématique et physique de Einstein School de Hilo (Hawaï, USA), en 1998, le Pr Roland Moukson est ancré dans la recherche postdoctorale en Super intelligence artificielle (Construction mathématique des Robots Sapiens grâce à la Mathématisation de l'Intelligence Supérieure), en Génie Mathématique dans le Programme de Langlands (Unification des Mathématiques), le Programme de Recherches d'Einstein pour résoudre les problèmes de la NASA et l'Unification des Sciences dans la vision d'Einstein du monde où les sciences et les arts sont les branches d'un seul arbre.

Logicien-cogniticien, expert et contre-expert en Génie Mathématiques et en Physique des Hautes Energies des Universités Heuristiques d'avant-garde, il incarne l'Esprit scientifique à la tête de l'Institut supérieur des mathématiques et de physique (ISMP) de l'Université de Loango (Pointe-Noire), à travers ses innombrables découvertes scientifiques (quelques unes sont jalousement conservées depuis 2005 au School of Mathematics de l'Institute for Advanced Studies of Princeton alors dirigé par le feu Professeur Jean Bourgain) cristallisés dans l'Unification des Mathématiques (Programme de Langlands) et l'Unification de la Physique (Projet d'Einstein de première espace) présentés et inscrits dans le registre des programmes prioritaires de recherche au troisième Colloque National de la Science et la Technologie du 18 au 21 novembre 2008 organisé par le ministère de la Recherche scientifique à Brazzaville.

Plongé dans l'élixir heuristique de la Théorie générale des systèmes du Professeur savant Ludwig Von Bertalanffy, le Cerveau du couple LUC4-UMS alimente plusieurs projets-programmes de Recherche développement dont PERMIS (Programme d'Enseignement et Recherche en Mathématique de l'Ingénierie Scientifique) précurseur de Congo Capitale Mondiale des Mathématiques, le Programme tricéphale OCS-FORD (Opération de Conscientisation Scientifique, de Formation Opérationnelle et de Recherche Développement) dont l'énergie heuristique mathématique minimale est suffisante à la propulsion des Universités scientifiques au rang des 12 meilleures de la Planète dans le Système BBLMDP (BEPC-BAC-Licence-Master-Doctorat-Professorat) de l'Université mondiale de la science.

C'est dans cette machine didactique d'avant-garde que le génie mathématicien transmet des armes essentielles de la

Pr Roland Moukson

Communication heuristique au chargé de la communication du Projet Congo Capitale Mondiale des Mathématiques suivies d'une formation doctorale avancée à la frontière de la métaphysique occidentale cristallisée dans deux chapitres (Fondements de la Poésie de l'Imagerie Scientifique et théorèmes fondamentaux de la Poésie de l'imagerie scientifique) pour une meilleure préparation de sa thèse de doctorat en Epistémologie. Spécialité: Poésie de l'imagerie scientifique.

Monsieur Audrey Kibamba est-il Docteur LUC4?

Monsieur Audrey Kibamba n'est pas Docteur LUC4, c'est-à-dire un chercheur ayant prouvé ses compétences dans le contrôle, la correction, le complément et la création des théories scientifiques via des conférences publiques internationales sous la contre-expertise des meilleurs spécialistes des Ecoles africaine, américaine, asiatique et européenne qui sont les faces pyramidales de LUC4 et dont la représentation géométrique saute aux yeux dans la couverture de l'Aube des chants d'initiés. Tout membre de LUC4 est capable de déchiffrer mathématiquement la figure géométrique de l'Aube des chants d'initiés qui incarne l'Ordre mathématique cosmique.

Il est non plus membre de l'Association internationale pour l'Avancement de la Science, bien qu'ayant été exceptionnellement le chargé de la Communication dans la phase d'exploitation socioculturelle des découvertes inédites scientifiques du Congo Capitale Mondiale des Mathématiques, dans la période allant d'octobre 2019 à avril 2020.

C'est scandaleux de découvrir LUC4 et l'AIAS être présentées aux yeux du monde sous un faux jour par un poète «intellectuel» qui remue tout à son passage par agissements dangereux tristement hégémoniques.

Qui est le père de la Poésie de l'imagerie scientifique dans l'espace-temps à douze dimensions?

L'espace-temps à 12 dimensions ou Océan de Dirac-Moukson est exprimé en langage des Dieux par la formule ΨR^12=Ψ(±(x,y,z,ic_x t,ic_y t,ic_z t)) où l'Art et la science forme un condensat dans la Matrice solaire de l'Ordre mathématique cosmique.

La Poésie de l'imagerie scientifique est une production de LUC4 dont les fondements, tirés du sol empirico-théorique depuis les racines mystérieuses du génie humain dans la Conscience de la soupe cosmique, sont issus des recherches du Responsable de LUC4 sur l'unification des sciences et transmis à Monsieur Audrey Kibamba Mountou pour compléter sa thèse doctorale dans l'expérimentation de la puissance neurocognitive et pédagogique du système international BBLMDP.

Les encadrés suivants -éléments de cette formation doctorale et clé théorique de la Poésie de l'imagerie scientifique- jettent une lumière singulière sur nos propos.

CHAPITRE 4

Fondements de la poésie de l'imagerie scientifique

La poésie de l'imagerie scientifique est une science dont les fondements sont tirés du sol expérimental des sciences anthropologiques, cognitives, exactes et philosophiques.

Les briques qui forment l'ossature de la poésie de l'imagerie scientifique sont des alliages issus des excursions transdisciplinaires créatrices de l'âme des civilisations dans leurs versions les plus accomplies depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours.

Les bases de la Poésie de l'Imagerie Scientifique sont issues des recherches sur l'Unification de la Science du professeur Roland Moukson.

Sur la base du principe du rasoir d'Occam, nous avons les principes suivants:

1.Tout ce qui apparait à l'esprit humain est l'expression d'une réalité.

2. Toute réalité est contenue dans un espace-temps précis.

3. L'espace-temps physique à quatre dimensions est contenu dans un espace-temps à six dimensions.

4. Tout espace-temps est siège d'énergie, de mémoire et d'intelligence.

5. Tous les êtres sont soumis aux lois scientifiques universelles connues ou inconnues.

6. Tous les êtres sont des systèmes dynamiques commandés

7. Toute intelligence rationnelle est fonction d'une intelligence émotionnelle.

8. Tout phénomène surnaturel est soumis aux lois scientifiques connues ou inconnues

9. L'espace-temps à six dimensions est contenu dans un espace-temps subquantique à douze dimensions

Ces principes énumérés sont en réalité des théorèmes fondamentaux, propositions qui méritent d'être prouvées scientifiquement.

CHAPITRE 5

Théorèmes fondamentaux de la poésie de l'imagerie scientifique

Nous pensons, pour une meilleure compréhension de notre étude, apporter des preuves relatives aux assertions scientifiques qui constituent l'architecture de notre théorie.

Premier théorème fondamental .

Tout ce qui apparait à l'esprit humain est l'expression d'une réalité Démonstration

Nous savons que:

Tout ce qui apparait à l'esprit est du domaine de la pensée

1 . Le cerveau est le siège de la pensée matérialisée par des signaux électrochimiques

2. Le cerveau est doté des zones spécialisées et/ou mémoires à long et à court terme pour la réception et le traitement des images, sons, émotions, odeurs et autres informations

3. Toute information cérébrale consciente ou inconsciente (rêve, pensée, exercice mental, est mesurable ou observable (enregistrement par des techniques d'imagerie cérébrale, telles que la Tomographie par Emission des Positons ou la Résonance Magnétique Nucléaire) . Des faits 1, 2, 3 et 4 il en résulte :

4. Tout ce qui apparait à l'esprit est enregistré par le cerveau sous la forme des signaux électrochimiques détectables grâce aux techniques d'imagerie cérébrale

Or

5. Tout ce qui est détectable est mesurable ou objectivement observable traduit une réalité physique

Donc

6. Tout ce qui apparait à l'esprit est l'expression d'une réalité

Nous sommes scandalisés de découvrir cette malhonnêteté intellectuelle qui dépassent les bornes.

Comment peut-il prétendre être le père d'une théorie dont les fondements sont des cours inédits de Phénoménologie Scientifique Mathématique qu'il a reçus gratuitement en Janvier-Février-Mars 2020 pour cristalliser sa thèse encore inachevée et sur la base desquels il écrivit son second ouvrage Comment je vois les belles lettres: Théorie de la Poésie de l'imagerie scientifique dans un espace-temps à douze dimensions paru en 2021 aux éditions le Lys Bleu.

Nous sommes profondément touchés par le fait que tous les livres publiés par «l'auteur» de l'Aube des Chants d'Initiés montrent qu'il est docteur LUC4 de l'Association Internationale de la Science.

Nous exigeons que le véritable géniteur des textes scientifiques de l'Aubes des Chants d'Initiés réponde impérativement aux questions des spécialistes aussi bien que celles de toute personne éprise de justice désireuse de vider jusqu'à la lie ce Calice Sacré mêlé de miel, de nectar et fiel pour étancher leur soif et élever leur esprit au firmament de la gloire dans le renouvellement de l'Intelligence Collective.

Nous remercions La Semaine Africaine de nous avoir reçus chaleureusement.

Pr Roland MOUKSON

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL A 70 ANS

AFRIVEB FOOD & BEVERAGES S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000.000 de F. CFA
Siège social, Immeuble Sylla, 2e étage, 08 rue Mbaka,
Arrondissement 4 Moungali - Brazzaville RCCM 2021-B12-00181.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue par les associés en date à Brazzaville du premier septembre deux mil vingt et un, à dix heures, enregistré à Brazzaville sous le numéro 3565 folio 161/3, les Associés de la Société AFRIVEB FOOD & BEVERAGES ont décidé, conformément aux dispositions des articles 203 à 222, et 736 à 737 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, de la dissolution de ladite Société.

AFRIVEB FOOD & BEVERAGES, Société à Responsabilité Limitée au capital de dix millions de francs CFA, créée en République du Congo en date du quatorze juin deux mil vingt et un, enregistrée sous le numéro 2381 folio 103/9 aux Impôts de la plaine et immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00181 à Brazzaville le 14/06/2021.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à ladite dissolution sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

POUR INSERTION.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess
Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville; B.P.: 1431, Tél.: 05 539 37 46/05 736 64 64,
République du Congo

ANNONCE LEGALE
«PHARMACIE CŒUR JOYEUX» SARL

Capital social: Cinq Millions (5 000 000) de F CFA
Siège social: 16 Avenue Raymond PAILLET, quartier Grand Marché
RCCM: CG-PNR-01-2010-B13-00011
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

AGREMENT DE CESSIONS DES PARTS SOCIALES - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «PHARMACIE CŒUR JOYEUX» SARL, en date du 27 avril 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 03 septembre 2021 et dûment enregistré à Pointe-Noire, le 06 septembre 2021, folio 166/2, n° 1809; les associés de ladite société ont agréé les diverses cessions des parts intervenues au sein de la société et procédé à la mise à jour des statuts.

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le n° CGPNR-01-2021-D-00507, le 08 septembre 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 09 septembre 2021

Pour avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS DES APPELS D'OFFRES DE FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES AU PNUD

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) en République du Congo lance la publication des appels d'offres ci-après indiqués.

Document de sollicitation	Event ID	Date limite de transmission des offres
N°: 080/ RFQ /09/2021 pour le service d'entretien et de maintenance de groupe électrogène	0000010348	30 septembre 2021
N° 079/ RFQ /05/2021 pour le service d'impression de support documentaire	0000010349	30 septembre 2021

Les propositions doivent être transmises en ligne en cliquant sur le lien https://etendering.partneragencies.org.

Veuillez noter que toute demande de clarification devra se faire par écrit à l'adresse procurement.cg@undp.org.

Brazzaville, le 10 septembre 2021

Joseph IKOUBOU

Représentant Résident Adjoint ai

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE
(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recherche pour son projet «appui au renforcement du secteur de la santé et de la politique nationale genre» Un Consultant chargé de l'évaluation du plan d'action de la mise en œuvre de la politique nationale genre.

Link: https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?cur_job_id=101779

Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargé des achats répondra par écrit via l'adresse email suivante: procurement.cg@undp.org

La date limite de transmission des candidatures est fixée au 16 septembre 2021

Brazzaville, le 10 septembre 2021

Joseph IKOUBOU

Représentant Résident Adjoint ai

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 118/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arrondis / Département	REQUERANTS
01	N° 6209 du 02/07/21	Section C4(ex C3), bloc 66, Plle 5, Sup.270, 49 m2	1976, Rue Fila Jean Baptiste	Makélékélé	NDALA Auguste
02	N° 5279 du 29/11/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup.800, 12 m2	Rue Vouala Souzane (Qtier Kibina)	Madibou	NELEYO NGARTISSEM
03	N°5720 du 06/10/20	Section AI, bloc 127, Plle 59, Sup.199, 34 m2	Rue Kiloba (Qtier Kinsoundi)	Makélékélé	FOUTILA BIAMPANDOU Jean Luc
04	N°6363 du 04/08/21	Section B2, bloc 105, Plle 1(ex 0101-A), Sup 381, 65 m2	50, RueYamba (Diata)	Makélékélé	NDOUDI Denis
05	N° 6055 du 14/04/21	Section AP, bloc 75, Plle 11(ex 50), Sup.411, 75 m2	50, Avenue N'gamaba (Qtier Indzouli)	Mfilou	MIANTAMA Jacques
06	N° 19925 du 05/02/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup.2479, 37 m2	Village MATY CV1	Pool	KIBELO BANZOUZI Marcellin
07	N° 6103 du 06/05/21	Section B2, bloc 164, Plle 19, Sup. 367,55 m2	64, Rue Marie Bella (Qtier Diata)	Makélékélé	DIMINI François
08	N° 5862 du 10/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Quartier Ngakouba	Pool	NGOUALA Jean Serge
09	N° 5863 du 10/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Quartier Ngakouba	Pool	NGOUALA Ghislain Godefroy
10	N° 5864 du 10/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Quartier Ngakouba	Pool	SAMBA Barthélémy
11	N° 5865 du 10/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Quartier Ngakouba	Pool	NGAKOLI Sylvie Rebecca
12	N° 5618 du 20/08/20	Section AB, bloc 74, Plle 10, Sup 534,69 m2	9, Rue J. Miéhakanda (Qtier Mansimou)	Madibou	DZOUTANI MOUNDELE Suzie Marina
13	N° 6169 du 04/06/21	Section C3, bloc 208, Plle 42, Sup.281, 69 m2	863, Rue Moundongo	Makélékélé	BILOUBOUDI VOULA Brest Chorine
14	N° 4986 du 14/08/19	Section AM, bloc 164, Plle 7 , Sup.360, 61 m2	Quartier Kibouendé	Mfilou	MIALOU André
15	N° 4983 du 13/08/19	Section AM, bloc 182, Plle 11, Sup.350, 95 m2	08, Rue Nsanga Mvimba	Mfilou	MIALOU André
16	N° 6052 du 13/04/21	Section C3, bloc 146, Plle 25, Sup.467, 69 m2	08, Rue Nkozo Firmin (Qtier Bifouiti)	Makélékélé	NSONA Odette
17	N° 6278 du 12/08/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.982, 03 m2	Quartier Mbanza-nkandi	Pool	BOUKAKA Simon
18	N° 6145 du 18/05/21	Section B2, bloc 174 , Plle 12, Sup. 363,65 m2	33, Rue Nianga (Qtier Diata)	Makélékélé	ANDZIBA EPOUMA Jean Marie
19	N° 5784 du 04/11/20	Section -, bloc -, Plle - , Sup.900, 00 m2	Quartier Massombo	Pool	KEBI GANGA Chadrel Rodrigue
20	N° 6165 du 03/06/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 400, 00 m2	29, Rue Albert Makouézi (QtiervSadelmi)	Mfilou	MBOUALA Prisque Marie Blanche
21	N° 6271 du 09/08/21	Section G, bloc 22, Plle 5, Sup., 243, 53 m2	14, Rue Ballou Constant	Bacongo	Devic Paul Junior KINGA SATHOUD
22	N° 5579 du 14/07/20	Section G, bloc 88, Plle Lot n° 46A, Sup.228, 82 m2	Modèle NTOBA ''Jardin de Bacongo''	Bacongo	MASSAMBA Alexia Felrine
23	N° 5559 du 06/07/20	Section G, bloc 77, Plle Lot n° 56C, Sup.213, 52 m2	Modèle NTOBA ''Jardin de Bacongo''	Bacongo	MASSAMBA Bertille
24	N° 5578 du 14/07/20	Section G, bloc 77, Plle Lot n° 55C, Sup.210, 53 m2	Modèle NTOBA ''Jardin de Bacongo''	Bacongo	MAFOUTA Godefroy Nobel
25	N° 5580 du 14/07/20	Section G, bloc 88, Plle Lot n° 43A, Sup.234, 84 m2	Jardins de Bacongo (Modèle Saka-Saka)	Bacongo	MASSAMBA Félicie
26	N° 6286 du 17/08/21	Section F, bloc 37, Plle 9, Sup.428, 40 m2	83, Rue Mpossi Masséké (ex Berlioz)	Bacongo	-VIBOUDOULOU-VILPOUX Mervy –Ever ;
27	N° 6247 du 26/07/21	Section AP, bloc 139, Plle 11bis, Sup.204, 60 m2	48,Rue Mounoko	Mfilou	-VIBOUDOULOU VILPOUX Emmanuel Junior
28	N° 6292 du 29/07/21	Section -, bloc-, Plle -, Sup.396, 80 m2	Loukanga 1	Pool	MBOUNGOU MABIALA Chris Andéol
29	N° 5987 du 18/02/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.843 ,99 m2	Av.J. Nkounkou (Mayanga)	Madibou	KIYINGOU Ange Fanny
30	N° 5986 du 18/02/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Rue Loumouamou Patrick (Qtier Mayanga)	Madibou	BATOUNGUIDIO
					BATOUNGUIDIO Axelle Gourdane

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Pour l'Insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 10 septembre 2021

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 119/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr. /Dép.	REQUERANTS
01	N° 6175 du 09/06/21	Section C4(ex C3), bloc 42, Plle 11(ex 1634, Sup.269, 46 m2	1634, Rue Mbemba Pierre (Qtier Mayoma)	Makélékélé	OUAYA née MPOLO Agathe
02	N° 6267 du 05/08/21	Section AR2, bloc 35, Plle 12, Sup.299, 92 m2	Avenue de l'O.M.S (Qtier Sangolo)	Madibou	N'ZALANKOUMBOU MABANDZA Cyriaque Rivoli
03	N°6234 du 13/07/21	Section A3, bloc 13, Plle 10, Sup.176, 60 m2	77 bis, Rue Massembo Loubaki	Makélékélé	FILANKEMBO OUENANGOUDI Yolande
04	N°6282 du 13/08/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 476, 59 m2	Village Nganga-Lingolo	Pool	NTSIKAZOLO Audrey
05	N° 4840du 22/05/19	Section B2, bloc 41, Plle 4, Sup.366, 58 m2	56, Rue Mpiaka (Diata)	Makélékélé	Enfants KOUTALA -KOUTALA BOUANGA M.M.J ; -KOUTALA MIERE Prégana D. ; -KOUTALA MIERE Krist M.J. ; -KOUTALA BOUANGA Beny L. ; -KOUTALA MOUNDA H. D ; -KOUTALA MIERE Eloim S.
06	N° 6274 du 12/08/21	Section A3, bloc 81, Plle 7, Sup.268, 51 m2	36, Rue Sitabi (Qtier Ngangouoni)	Makélékélé	MABIKA Richard Antoine
07	N° 16847 du 13/03/17	Section -, bloc -, Plle 4, Sup. 400,00 m2	Kiélé Tenard	Mfilou	NGOYI-NZAMBA Céleste Varnelle
08	N° 19274 du 26/02/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Kiélé Tenard	Mfilou	GOMA TATOUKA Carole Nice
09	N° 6275 du 12/08/21	Section C2, bloc 100, Plle 8, Sup.184, 93 m2	778 ? Avenue de la Corniche	Bacongo	MAYEMBO Viviane Cécile
10	N° 5942 du 21/10/20	Section AD3, bloc 22, Plle 31, Sup.715, 68 m2	Quartier Massissia (Zone O.M.S)	Madibou	KAMSU KOM Léopold et madame KAMSU KOM née GUEMBO BILONGO Bao Nirina
11	N° 4237 du 21/03/18	Section C2, bloc 113, Plle 13, Sup.528, 71 m2	Avenue Simon Kibangou (Qtier Mpissa)	Bacongo	BRUYERE née NGASSAKI Amedée
12	N° 6223 du 12/07/21	Section F, bloc 30, Plle 7, Sup 150,16 m2	46 bis, Rue Kintengué	Bacongo	LEKONDZA OUAMBA Uriel
13	N° 27505du 04/08/21	Section F, bloc 29, Plle 13 bis (ex 18), Sup.267, 75 m2	37 bis, Rue Kitengué	Bacongo	BOUKA BIONA Taliane
14	N° 5892 du 22/12/20	Section BI, bloc 70, Plle 1 , Sup.872, 64 m2	15, Rue Malonga Fidèle (Ngoko)	Madibou	SIAKOU Henri
15	N° 5893 du 22/12/20	Section BI, bloc 70, Plle 3, Sup.364, 73 m2	15, Rue Malonga Fidèle (Ngoko)	Madibou	NGOUISSANI Serge Vianney
16	N° 6090 du 03/05/21	Section F, bloc 66, Plle 16, Sup.253, 43 m2	73, Rue Alexandry	Bacongo	DIAHOUA NKEND Guy Florent Serge Stanislas
17	N° 6285 du 17/08/21	Section C, bloc 6, Plle 26, Sup.446, 21 m2	726, Avenue de l' OUA bis	Makélékélé	LI TING
18	N° 6270 du 06/08/21	Section F, bloc 19 , Plle 8(ex 4 bis), Sup. 153,98 m2	40 bis, Rue Nkounka Matiabou (ex rue Archambault)	Bacongo	MABIALA NIANGUI Marcelle Maddie
19	N° 6075 du 27/04/21	Section BJ, bloc 20, Plle 11 , Sup.540, 10 m2	Quartier Mbouono	Madibou	LIPIKA Edre Meddy Espérance
20	N° 6206 du 02/07/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 858, 00 m2	Rue Banzouzi (Qtier Ndouo)	Mfilou	NZABA DIASSONAMA Simplice
21	N° 6276 du 12/08/21	Section C2, bloc 94, Plle 7, Sup., 256, 59 m2	Rue non dénommée case n° 679 (Mpisa)	Makélékélé	NDOUDI Denis
22	N° 4363 du 29/06/18	Section BI, bloc 109, Plle 9, Sup.611, 37 m2	Rue Sébastien Mafouta (RNI)	Madibou	SAMBA MILONGO Albert Eric
23	N° 6307 du 24/08/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.100.359, 87 m2	Source Loumou (Village)	Pool	MOUYI Serge Laurent ; -MOUYI Stéphane Loïc Bruno ; -MOUYI Sidney Daniel
24	N° 6310 du 25/08/21	Section E, bloc 105, Plle 22(ex 331), Sup.465, 04 m2	331, Avenue Matsoua André	Bacongo	IMOUA LA MENGA Emmanuelle Bernadetta
25	N° 2383 du 05/09/14	Section G, bloc 6, Plle 8, Sup.198, 90 m2	1 bis Nzoungou	Bacongo	WONGA née Meldace Dorimène BIDIMBOU NGONGO
26	N° 6176 du 09/06/21	Section C4 (ex C3), bloc 45, Plle 4(ex 1685), Sup.261, 92 m2	1685, Rue Jacques Mayassi (Qtier Mayoma)	Makélékélé	MABOUNDOU André Guy Yvon
27	N° 13818 du 22/01/16	Section A3, bloc 128, Plle 9, Sup.263, 40 m2	59, Rue Saint Paul	Makélékélé	LOULENDO Marthe
28	N° 3789 du 18/01/17	Section A2, bloc 95, Plle 3, Sup.206, 28 m2	29, Rue Mandzakala Météo	Madibou	SITA Georgette
29	N° 6204 du 01/07/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.10.000 ,00 m2	Village Mouthoh	Pool	POUNGUI MANDA née DACKO Judith Yagbao
30	N° 6308 du 24/08/21	Section BH2, bloc 51, Plle 1, Sup.1795, 84 m2	Avenue Tantine Jacquie Biboussi (Qtier Massissia)	Madibou	Fouad EL SAHELY
31	N° 22459 du 19/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.199, 78 m2	Quartier Ngambamou	Pool	KOLOBONDZO ILEBO Guell Mann

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'Insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 10 septembre 2021

HUMEUR

Athlétisme : S'asseoir sur les statuts ?

On n'en finit pas de parler du climat malsain qui règne actuellement à la F.C.A. (Fédération congolaise d'athlétisme). Où des gens ont décidé de s'asseoir sur les statuts dont ils ont tiré pourtant leur légitimité. A moins que, estimant qu'ils sont on ne peut plus « sophistiqués », leur application serait difficile.

Le renouvellement de la Fédération congolaise d'athlétisme en novembre dernier a suscité beaucoup d'espoirs chez certains amoureux du sport olympique n°1. Parce que, pour eux, il annonçait un nouveau départ. Nombreux l'ont, debout, applaudi des deux mains. Mais, il n'a pas moins suscité des interrogations, l'athlétisme au Congo ayant la particularité d'être un sport qui a toujours été dirigé par des connaisseurs ayant un long vécu dans ses structures (fédération, ligues, clubs, etc.). Tout se passait sans le gangstérisme ou le pugilat offert en fin de semaine passée. C'est tout simplement triste, ce spectacle d'aujourd'hui.

La réussite de l'athlétisme du Congo devrait reposer sur les pratiquants, mais aussi sur des dirigeants ayant, outre une connaissance des statuts et règlements qui régissent leur discipline, le respect des règlements des organisations internationales dont la Fédération est membre. Des qualités dont ne sont toujours pas doués tous les candidats. On s'en rend bien compte devant la façon de faire d'individus qui n'auraient pour toute qualification que leur nom, leur volonté et leur envie de séduire.

Des gens qui ont cru leur moment venu d'expulser de l'arène un roi fainéant donnent l'impression de s'être cassés les dents. Ils sont inaudibles et ne décrochent plus le téléphone. Ils avaient travaillé en oubliant que la mauvaise foi et l'incompétence ont aussi leurs défenseurs au Congo. Ainsi, leur tentative de révolte semble être étouffée dans l'œuf. L'athlétisme congolais risque ainsi de plonger dans une hibernation dont il ne se réveillera peut-être pas avant la fin de l'olympiade. L'affaire est grave. Et il faut craindre que cet athlétisme ne soit plus «*en odeur de sainteté»* dans le monde.

En guise de conclusion: les membres de la Fédération congolaise d'athlétisme sont obligés de respecter les statuts de leur organisme. S'ils n'y voient que du noir, leur fédération internationale devrait les y aider. Parce que, au plan national, le gangstérisme de l'autre jour n'a fait bouger, ni le Comité olympique national, ni le ministère de tutelle. Craignent-ils que leur intervention soit considérée comme une immixtion dans les affaires intérieures d'une fédération membre des instances internationales de la discipline ?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL/ COMPETITIONS AFRICAINES INTER-CLUBS

Début de campagne poussif pour les Congolais

Septembre marque les débuts des Coupes d'Afrique des clubs 2021-2022. Les deux représentants du football congolais, en déplacement chez leurs adversaires, ont connu des fortunes diverses : l'un a perdu, l'autre a fait jeu égal. Tout se décidera lors des manches retour à domicile.

Dans la Coupe de la Confédération, les Diables-Noirs qui participent au tour préliminaire, jouaient vendredi 10 septembre à Dar-es-Salam où a été délocalisé leur match contre Bumamuru FC du Burundi, le stade de cette formation n'étant pas homologué par la CAF. Un match sanctionné par un nul blanc (0-0) ! C'est un match nul heureux pour les Diables-Noirs, car ils ont effectué le déplacement de Dar-es-Salam sans une préparation idoine, le championnat national n'étant pas encore lancé au Congo, contrairement à celui du Burundi qui en est, semble-t-il, à sa neuvième journée.

Les spécialistes s'attendaient à ce que les joueurs congolais soient à court physiquement, outre le fait que le football congolais suscite peur et angoisse étant donné sa mauvaise santé. Ils n'étaient sûrs de rien; c'était un voyage dans l'inconnue.

AS Otohô, l'espoir malgré la défaite de Maputo

Mais si l'on en croit les envoyés spéciaux de Radio-Congo, les Diables-Noirs méritaient mieux que ce résultat nul, eu égard aux nombreuses occasions de but à leur actif, en plus de huit corners obtenus pendant de la rencontre. En les vendangeant, les ''Jaune et noir'' ont fait le bonheur des Burundais. Parce qu'ils tenaient à faire le résultat à l'extérieur, ils auraient multiplié les assauts et soumis le but de Bumamuru FC à un intense siège. Sans succès, les Ahmed Ouattara, Lorry Nkolo, Carl Wunda, entre autres, brillants par leurs nombreuses maladresses. Ils ne s'en prendront qu'à eux-mêmes.

Que réserve le match retour à Brazzaville, le 18 septembre prochain ? Les deux équipes ont, apparemment, les mêmes chances, surtout que l'aller s'est terminé sur un score vierge.

Match nul des Diables-Noirs à Dar-es-Salam. Mais défaite de l'AS Otohô, samedi 11 septembre à Maputo, devant le champion du Mozambique, US Do Songo (0-1) !

Cet adversaire n'était pas une foudre de guerre pourtant, selon l'œil médiatique congolais à Maputo. Il n'a rien d'un gros calibre dans le foot africain. Il n'empêche, il a gagné. Pendant plus d'une heure et demi de jeu, l'AS Otohô ne s'est pas fait de complexe. Mais ses espoirs ont été balayés par le but encaissé à la 81e minute de jeu.

Les férus du football congolais, tristes à n'en plus se consoler, ont cependant séché leurs larmes. Car il reste le match retour le dimanche 19 septembre prochain au Stade Massamba-Débat.

Heureux après le match nul obtenu à Dar-Es-Salam, mais...

Les deux représentants congolais savent ce qu'il leur reste à faire pour franchir les préliminaires. Mais Diables-Noirs et AS Otohô ont-t-ils les moyens d'imposer leurs arguments? Là est la question.

Jean ZENGABIO

DISPARITION

Jean-Didier Elongo nous a quittés

La crise sanitaire qui secoue le Congo fait inévitablement des victimes anonymes et connues. Parmi lesquelles le président-fondateur du Tongo FC, Jean-Didier Elongo.

Jean-Didier Elongo s'en est allé, le mercredi 8 septembre 2021, sur ce chemin sans retour. Il a été arraché à l'affection des siens à Pointe-Noire.

Enragé du football, l'homme l'était dans toute l'acception du terme. Il regardait cependant là où il posait les pieds. Il se résolut donc, à défaut d'avoir été une star, à servir le football comme dirigeant.

Les sportifs brazzavillois ont commencé à découvrir ce dirigeant au contact facile mais tempétueux au sein d'Etoile du Congo. Il venait de prendre la présidence de la section football. Et rapidement, il est devenu l'ami des journalistes sportifs, faisant d'eux des partenaires incontournables. Mais, incompris dans ce milieu malgré ses idées novatrices, affirma-t-il, Jean-Didier Elongo prit la décision de créer sa propre équipe. Il racheta FC Jambon et le baptisa Tongo FC, du nom de son village, au bord de l'Alima.

Jean-Didier Elongo

Organisateur et ambitieux, Jean-Didier Elongo le fut. Il mit en place une organisation sportive et culturelle à Tongo, dénommée *''Festi Cup Jean-Jacques Bouya''*. Une sorte de semaine culturelle, avec au menu : le football, le semi-marathon, le mbunga (un sport traditionnel), la musique, les danses traditionnelles, la foire culinaire et la course des piroguiers. Avec un certain succès. Les participants venaient de tous les départements du pays. C'est à cette occasion que, personnellement, j'ai sympathisé avec Jean-Didier Elongo. Il avait de l'estime pour ''La Semaine Africaine'', *«le premier journal qui m'a ouvert ses colonnes en 1996, de retour au pays après mes études en France»,* avoua-t-il. Il était alors un jeune diplômé sans emploi plein de vigueur…

Adieu, Jean-Didier! Que le Seigneur t'accueille dans sa maison.

G.-S.M.

HANDBALL

Coucou, revoici la Coupe du Congo !

Il se déroule depuis le 9 septembre dernier à Brazzaville, une édition de la Coupe du Congo. Une compétition qui n'est pas nouvelle, car la Fédération congolaise de handball l'a enfantée il y a un peu plus de dix ans avant de la ranger dans les oubliettes.

Pour l'histoire, c'est la troisième édition cette année. Elle est ouverte aux juniors et aux seniors dans les deux versions: 15 équipes en juniors hommes, 12 équipes en juniors dames; 15 équipes en seniors hommes et 9 en seniors dames, soit 60 formations en lice venus de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville, la Likouala, la Sangha, etc. Un petit joli record !

Un des premiers matchs de la compétition

Les sites retenus sont: Gymnase Nicole Oba, Gymnase Etienne Mongha, Stade Abo Sport, Gymnase Henri Elendé. Les finales auront lieu le 19 septembre prochain.

Les férus du handball espèrent que la Coupe du Congo sera désormais organisée régulièrement. Les clubs y tireront profit, car souvent il est reproché aux handballeurs de ne pas avoir assez de matches dans les bras et dans les jambes.

La Coupe du Congo va participer, comme les championnats départementaux et nationaux, au renouvellement de l'élite nationale. Sa relance est, par conséquent, une excellente opportunité. Pourvu que cela ne soit pas qu'un feu de paille.

G.-S.M.

Avis de recrutement

Une entreprise de la place recrute un assistant de gestion.

Conditions de candidature:

- Avoir un diplôme de BTS ou une Licence en gestion commerciale.
- Avoir une expérience professionnelle de plus de deux ans. Les dossiers sont à déposer au siège du journal La Semaine Africaine (service commercial) jusqu'au 20 septembre 2021 à 15h.

Contact: 06 889 98 999 / 05 528 03 94.

A NOS LECTEURS

L'abondance de l'actualité ne nous a pas permis de rendre compte des championnats nationaux de volley-ball qui se sont achevés dimanche 12 septembre 2021 au gymnase Henri Elendé, à Brazzaville. De même que de la chronique ''Questions-réponses'' de Jean-Michel Mbono ''Sorcier''. Nous y reviendrons.